



ETAT DES LIEUX DES TPE

Chiffres clés 2025 Perspectives 2026

DU 29 DÉCEMBRE 2025 AU 5 JANVIER 2026
1679 RÉPONDANTS



CONTACT PRESSE : Advocaciz

Alexandra Richert : 06.08.77.86.22 - Ambre Fourneau : 06.44.39.89.25

Les TPE ne vivent plus de leur travail

État d'esprit

96%

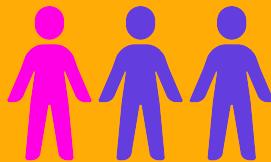
expriment un **sentiment négatif**

+8% comparé à 2024



Revenus personnels

1 dirigeant de TPE sur 3



se verse moins de 1000€ par mois pour 50h de travail par semaine

Activité des TPE

56%

constatent **une baisse de chiffre d'affaires** (par rapport à 2024)

62%

constatent une **baisse de leur marge nette** (par rapport à 2024)

70%

expriment un **sentiment négatif** quant à l'avenir de leur activité

Facturation électronique

52 %

considèrent la **facturation électronique comme une contrainte supplémentaire**

Recrutement

82 %

n'envisagent pas de recruter pour une création de poste sur l'année 2026 (notamment à cause du poids des charges sociales)

Difficultés et perspectives

21 %

envisagent de cesser leur activité avant la fin du T1 2026

33 %

estiment que le **manque de rentabilité** en est la cause principale

38 %

envisagent de **re/devenir salarié** après leur cessation

SOMMAIRE

.....

4	SYNTÈSE DES RÉSULTATS	26	CHARGES ADMINISTRATIVES
5	BILAN D'ACTIVITÉ	28	FISCALITÉS
8	DIFFICULTÉS & PERSPECTIVES	29	ENVIRONNEMENT COMMERCIAL
10	CRÉDIT BANCAIRE	30	INCIVILITÉS
14	RELATION BANCAIRE	32	ÉLECTIONS MUNICIPALES
15	RECRUTEMENT	33	FÊTES DE FIN D'ANNÉE
20	ALTERNANCE	34	NIVEAU DE DÉMARQUE
21	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	36	SOLDES - TÉMOIGNAGES
23	SITUATION PERSONNELLE	37	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENT
25	ÉTAT D'ESPRIT		



Synthèse des résultats

Une année de rupture économique et sociale

À l'issue du 4^e trimestre 2025, le Syndicat des indépendants et des TPE dresse un constat clair : l'année 2025 marque une rupture profonde du modèle économique des petites entreprises de proximité. Au-delà de la conjoncture, **c'est la rentabilité, la rémunération des dirigeants et la capacité à se projeter qui sont aujourd'hui atteintes.**

1. Activité : une baisse diffuse, une rentabilité en chute nette

- 56 % des TPE déclarent une baisse de chiffre d'affaires en 2025 par rapport à 2024.
- Plus de 6 dirigeants sur 10 constatent une baisse de leur marge nette.

Le problème n'est plus seulement le volume d'activité, mais la disparition de la valeur ajoutée.

La baisse de CA est diffuse, mais la vraie rupture, c'est la marge : la valeur ajoutée des TPE ne couvre plus les coûts.

2. Le dirigeant devient la variable d'ajustement

- 44 % des dirigeants indiquent une baisse de leur rémunération, quelle qu'en soit la forme (salaire des dirigeants de SAS, dividendes pour les dirigeants de sociétés soumises à l'IS, bénéfices bruts pour les entrepreneurs individuels);
- 53 % déclarent un revenu mensuel inférieur au SMIC.

Un chef d'entreprise sur deux vit aujourd'hui sous le seuil du salaire minimum.

Un dirigeant sur deux n'est plus en capacité de prélever l'équivalent d'un SMIC mensuel sur son activité : le chef d'entreprise devient la variable d'ajustement.

3. Emploi : un gel massif des recrutements

- 82 % des entreprises n'envisagent aucune embauche en 2026.
- 9 % prévoient de recruter avec certitude.
- En cas de baisse des charges, cette proportion pourrait presque doubler.

Sans baisse de charges, l'embauche est gelée ; avec baisse, la part de recrutements certains pourrait presque doubler.

4. Trésorerie et financement : la fragilité s'installe

- 62 % des TPE rencontrent des difficultés de trésorerie.
- 1 dirigeant sur 4 renonce à demander un crédit par anticipation d'un refus.

La trésorerie est sous tension, et l'autocensure progresse : 1 dirigeant sur 4 n'ose même plus solliciter un crédit auprès de son partenaire bancaire.

Synthèse des résultats

5. Simplification administrative : une promesse non tenue

- 62 % estiment que la complexité administrative constitue un frein majeur.
- 59 % y consacrent plus de 5 heures par semaine.

La facturation électronique est perçue comme une contrainte anxiogène.

Avec la facturation électronique, on nous vend une simplification : les TPE y voient une contrainte anxiogène et un coût récurrent.

6. Insécurité et incivilités : une nouvelle charge d'exploitation

- 69 % constatent une augmentation des incivilités.

L'insécurité pèse directement sur l'économie locale avec des impacts économiques explicites :

- baisse de fréquentation (31%),
- mesures de protection (53%),
- parfois déménagement envisagé (14%),
- coût annuel 1.000–6.000€ (témoignages).

L'insécurité devient directement ou indirectement une charge d'exploitation pour les TPE.

L'insécurité devient une charge d'exploitation.

Conclusion

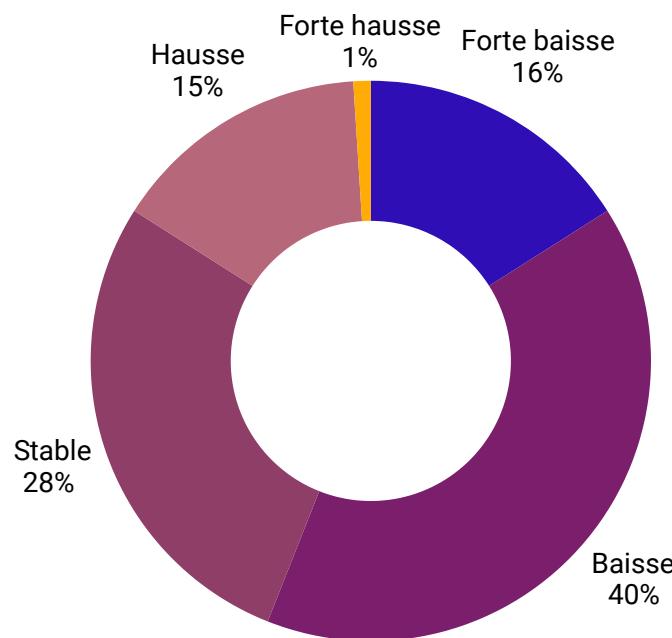
2025 n'est pas une mauvaise année de plus, mais un point de bascule.

Les dirigeants de TPE, commerçants, artisans, professions libérales, indépendants continuent de travailler, mais ne vivent plus de leur travail.

Bilan activité

Comment qualifiez-vous l'évolution de votre chiffre d'affaires ?

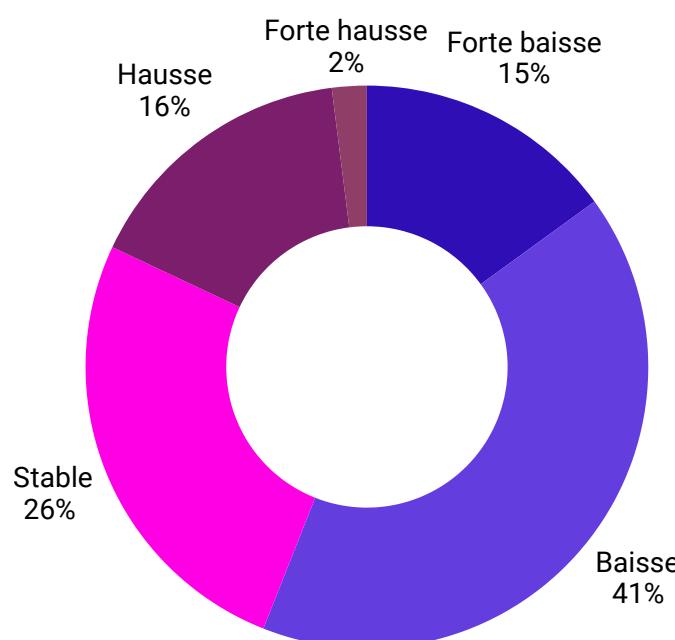
Au dernier trimestre 2025 par rapport au T3 2025



56% EN BAISSE

BILAN ANNUEL 2025

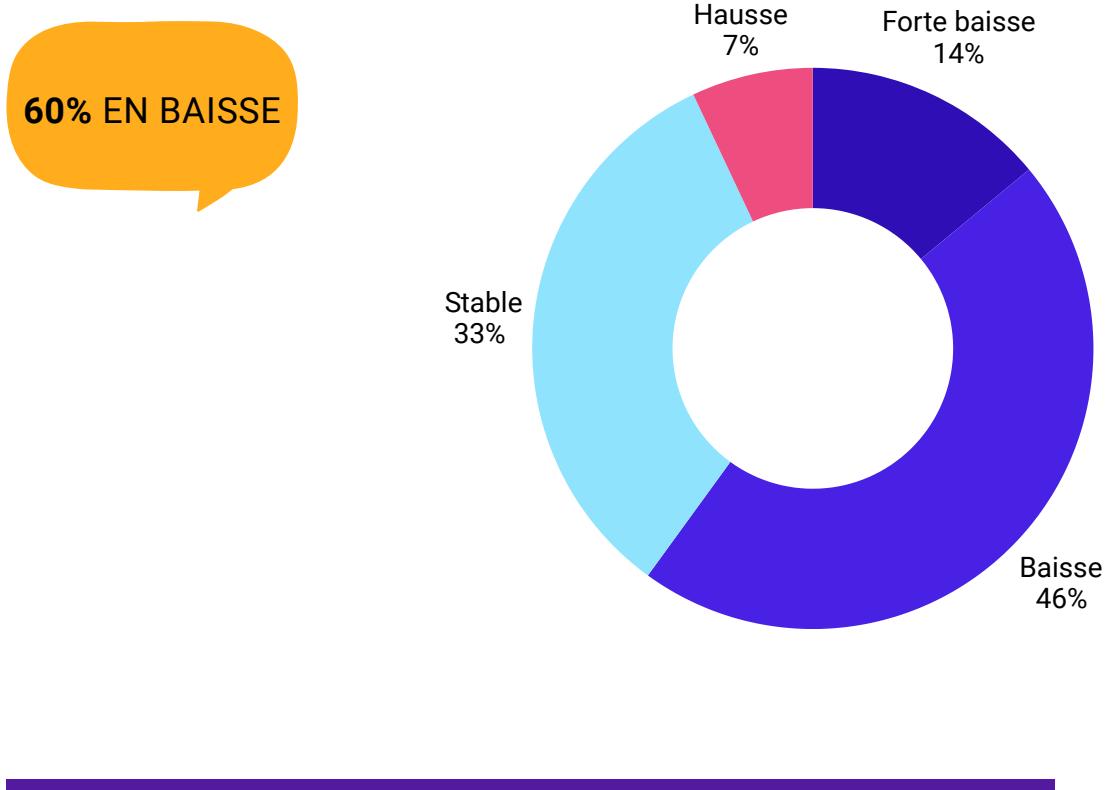
Sur l'ensemble de l'année 2025, par rapport à l'ensemble de l'année 2024



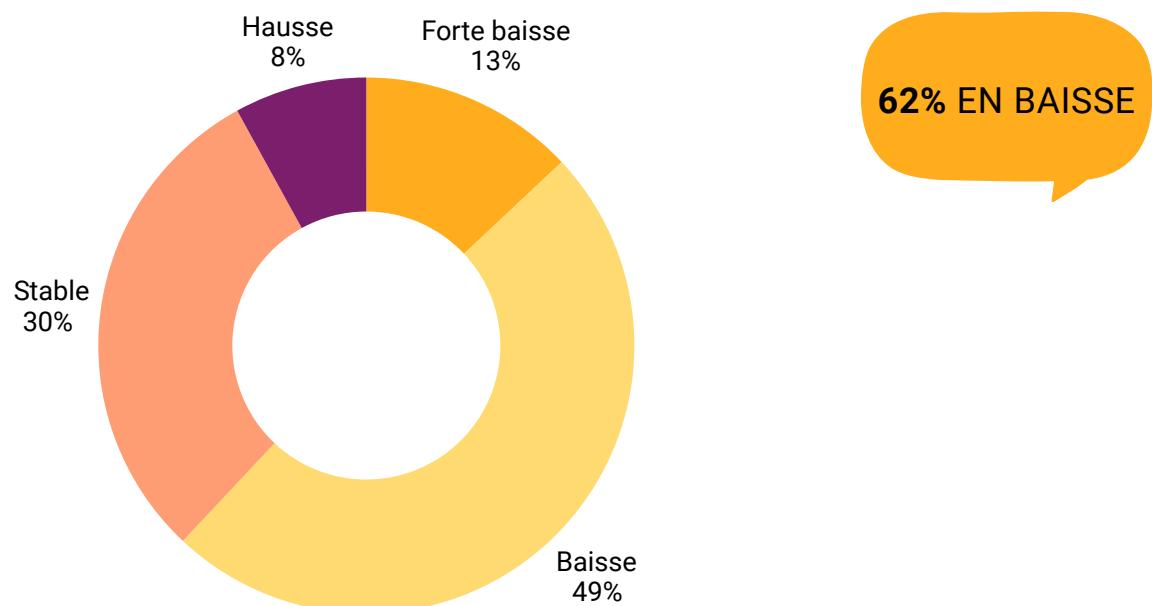
56% EN BAISSE

Comment qualifiez-vous l'évolution de votre marge nette ?

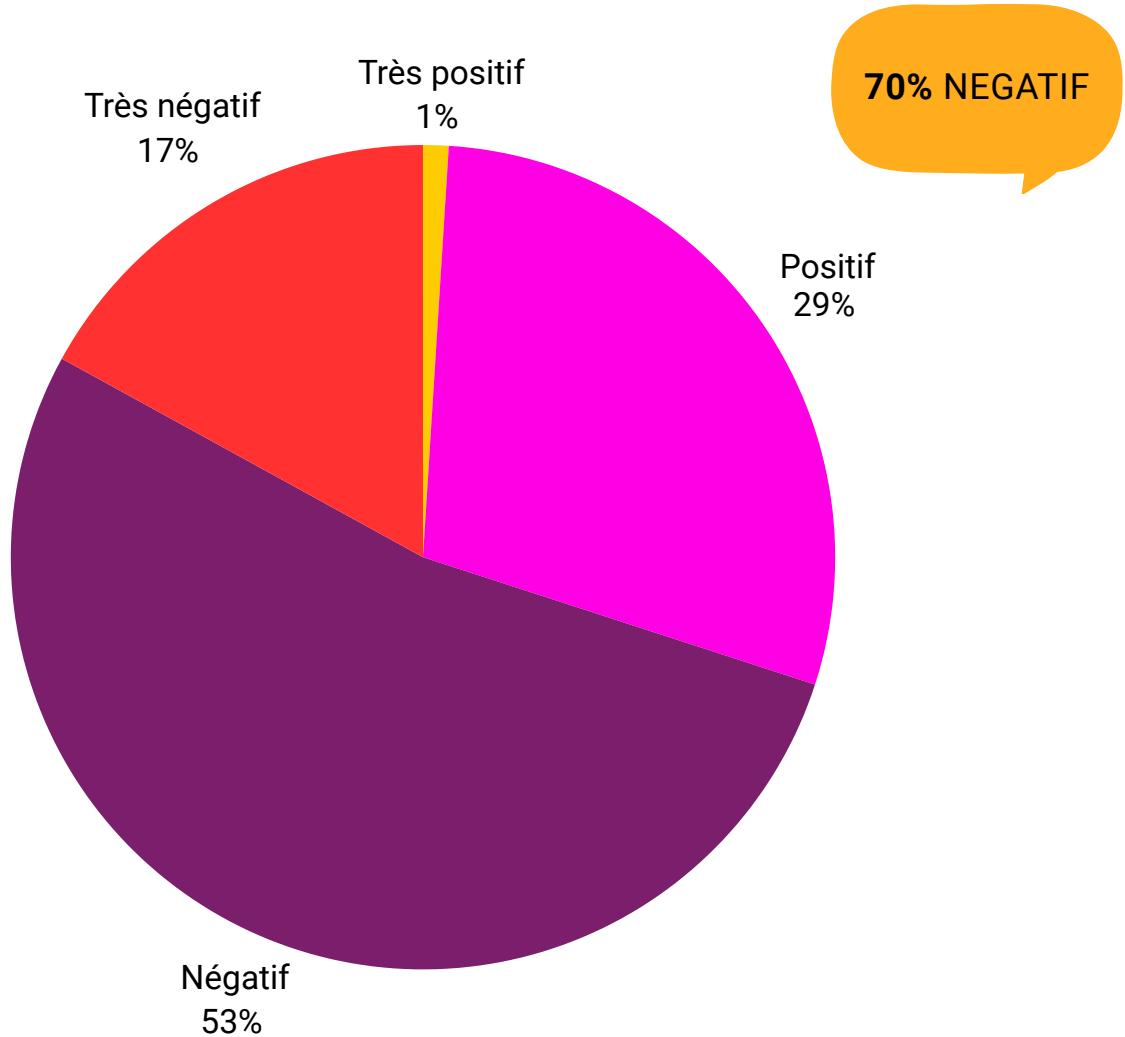
Au dernier trimestre 2025 par rapport au
T3 2025



Sur l'ensemble de l'année 2025, par rapport à
l'ensemble de l'année 2024



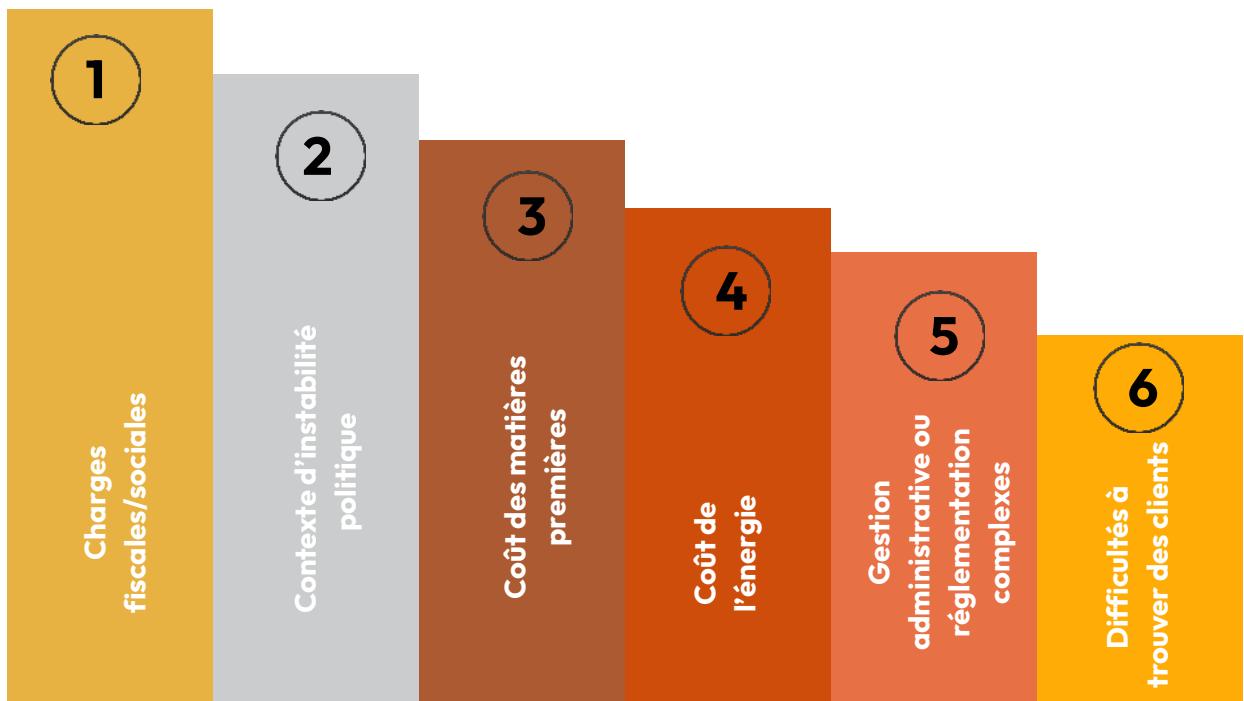
**Quel est votre sentiment quant à votre capacité à développer
votre activité sur l'année 2026 ?**



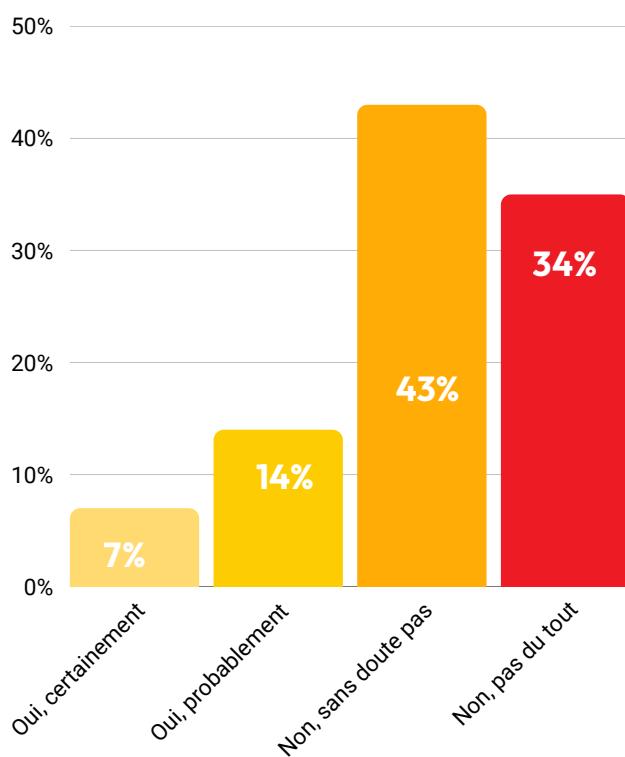
70% nos dirigeants de TPE expriment un sentiment négatif quant à l'avenir de leur activité.

Difficultés & perspectives

Classer dans l'ordre d'importance, les difficultés auxquelles vous avez dû faire face au long de l'année 2025 :

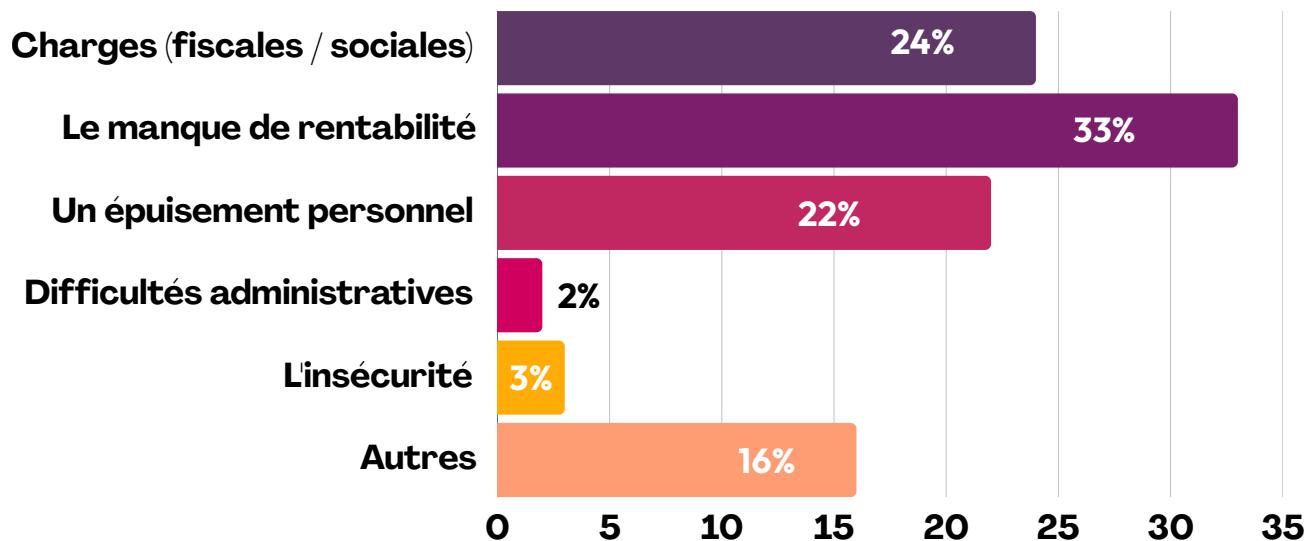


La situation actuelle de votre activité vous conduit-elle à envisager une cessation dans le courant du premier semestre 2026 ?

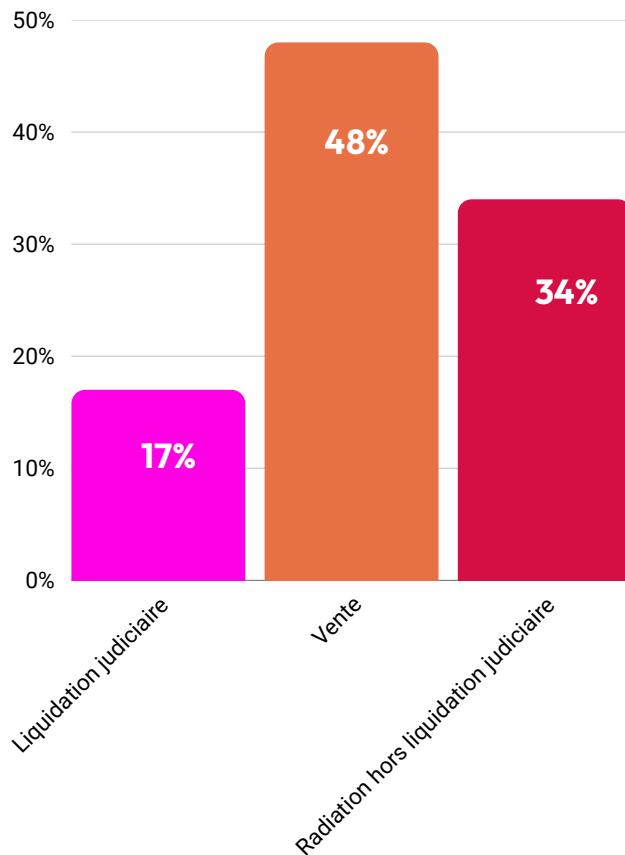


21%
ENVISAGENT
LA CESSATION

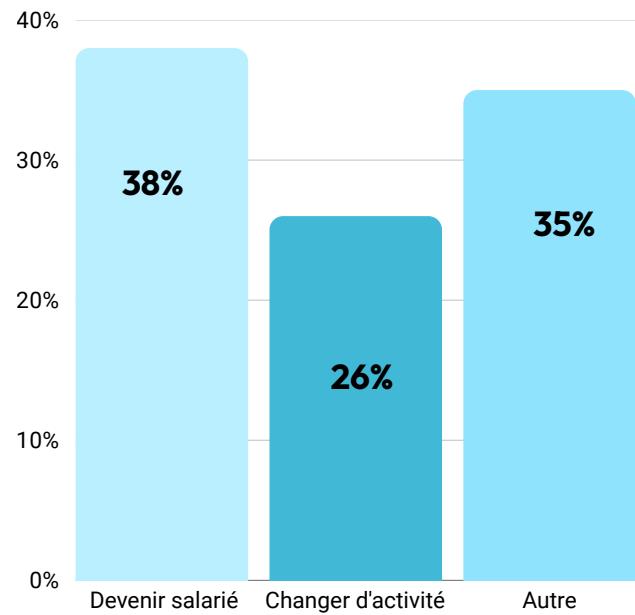
Quelle serait la cause principale de cette cessation ?



Quelle serait la forme de cette cessation ?

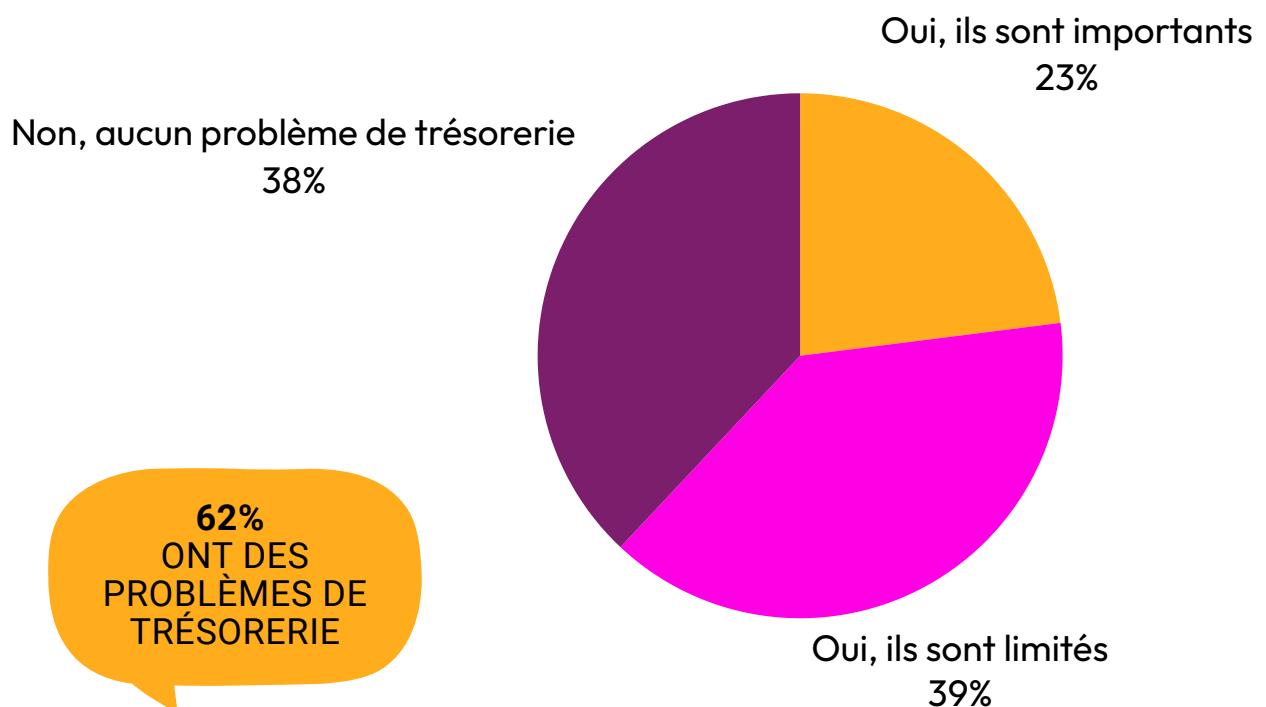


Qu'envisagez-vous de faire par la suite ?

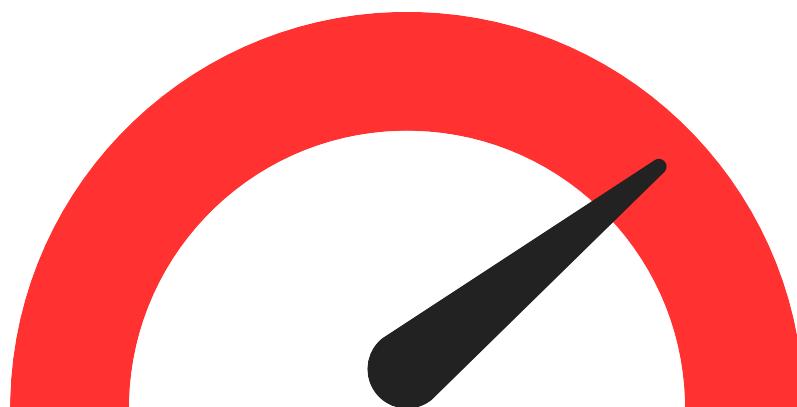


Accès au crédit bancaire

Faites-vous actuellement face à des problèmes de trésorerie ?

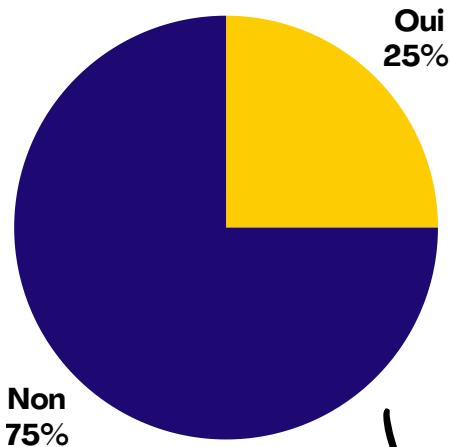


Sur les 6 derniers mois, avez-vous renoncé à solliciter un crédit par anticipation d'un refus ?



76% de nos répondants n'ont pas renoncé à solliciter un crédit malgré un éventuel refus

Avez-vous sollicité un crédit bancaire sur les 6 derniers mois ?

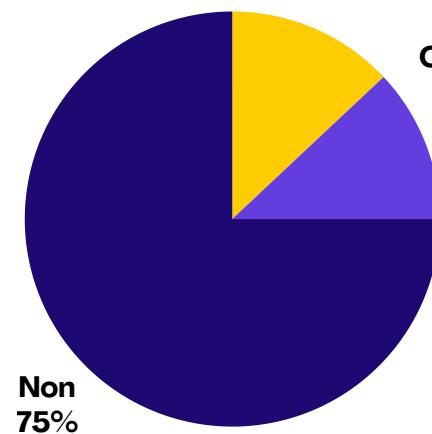


La contraction de crédit est en légère augmentation :
• T3 2025 : 19%
• T4 2025 : 25%

Oui - crédit d'investissement

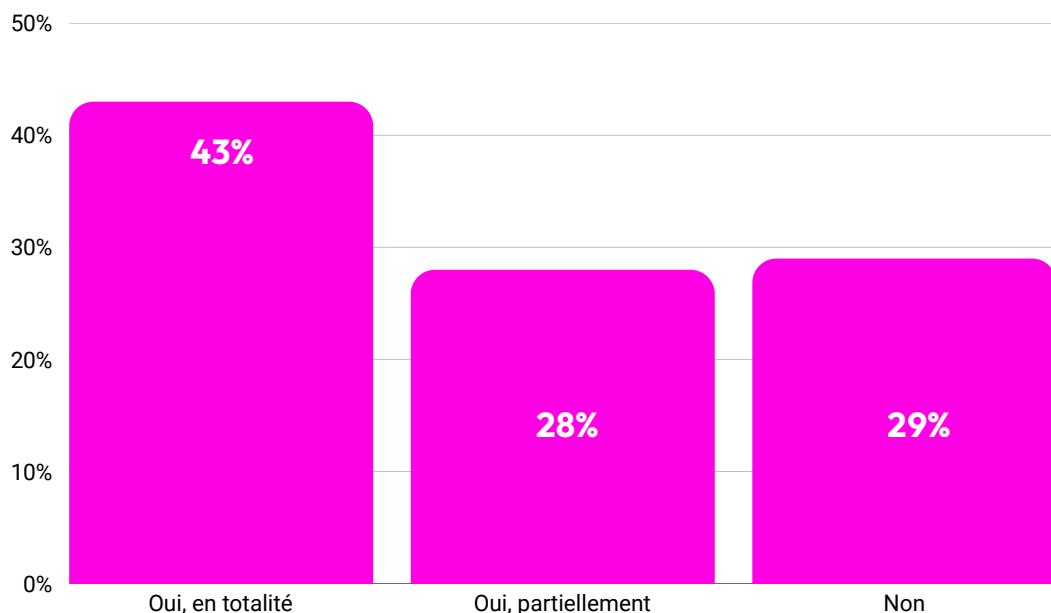
13%

Oui - crédit de trésorerie
12%

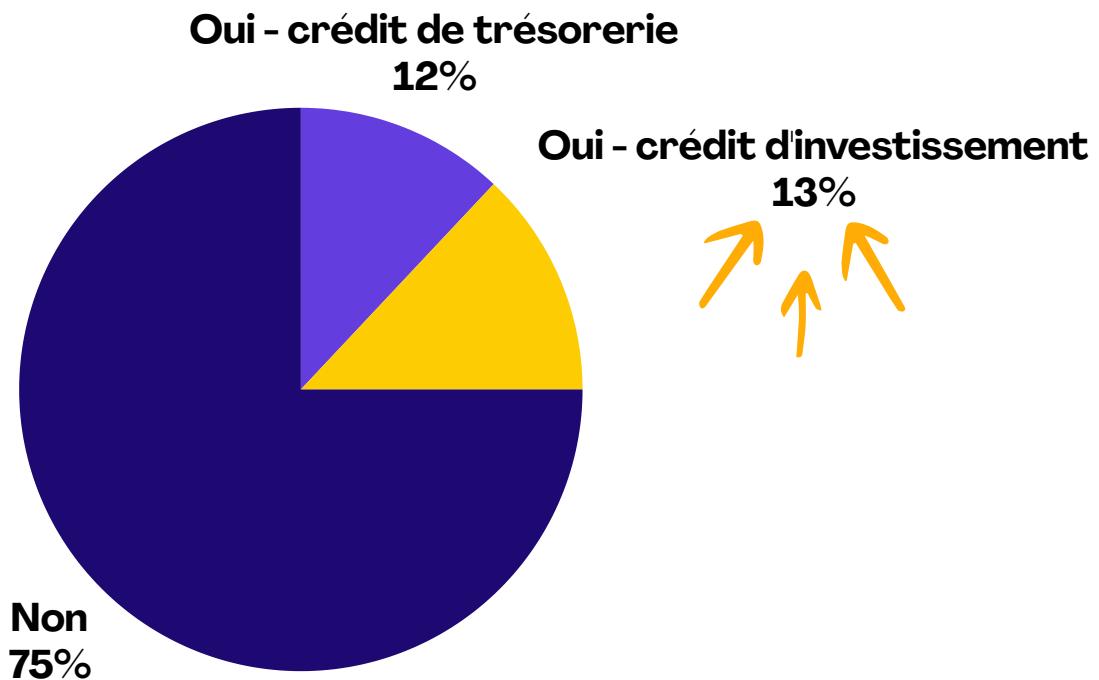


Le crédit de trésorerie :

Cette demande a-t-elle été acceptée ?

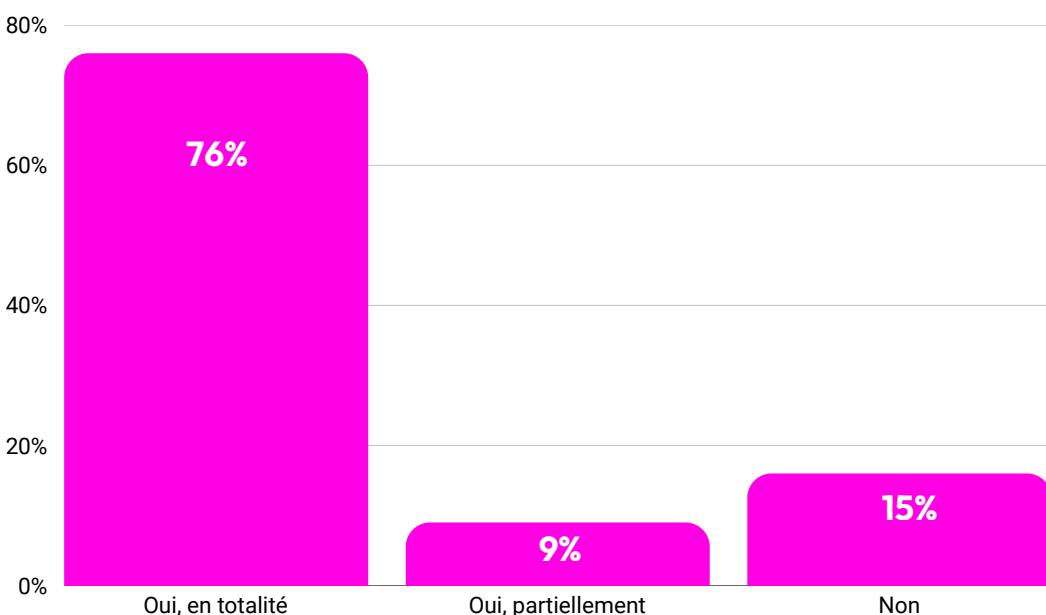


Avez-vous sollicité un crédit bancaire sur les 6 derniers mois ?



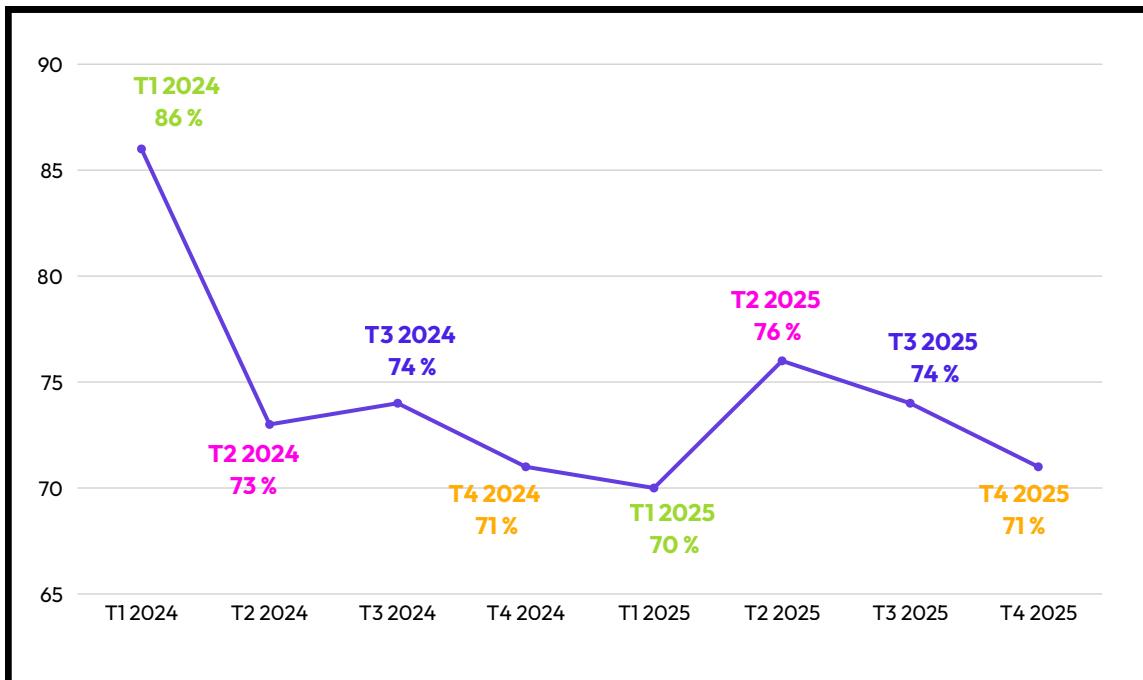
Le crédit d'investissement :

Cette demande a-t-elle été acceptée ?

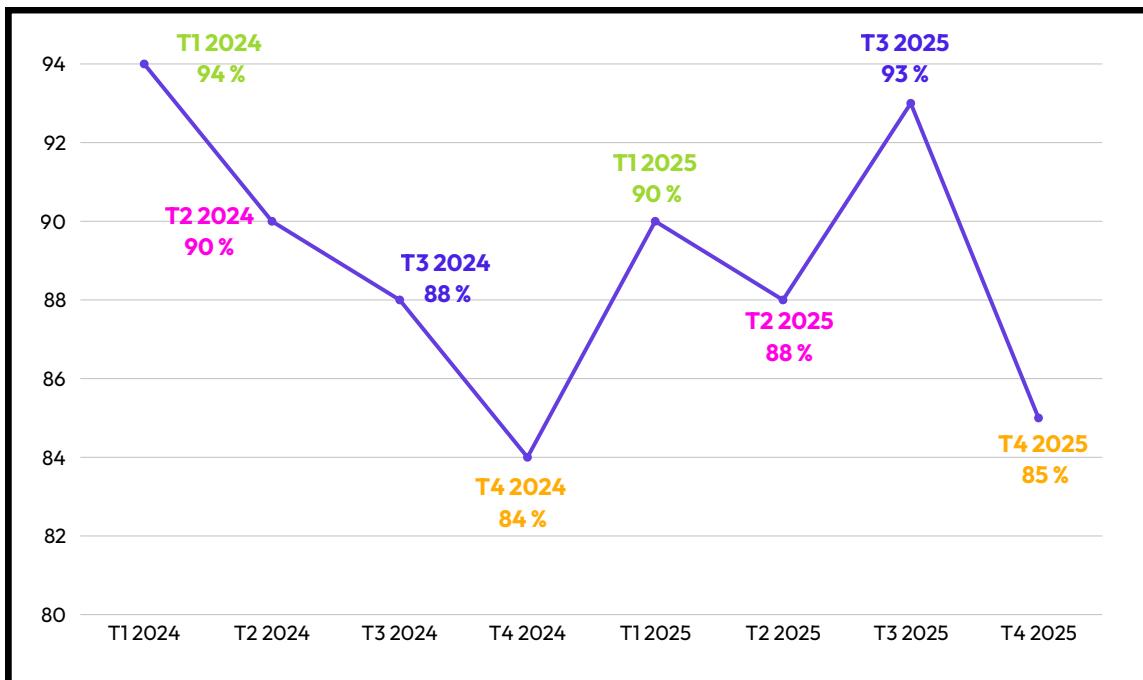


Evolution du taux d'acceptation

Crédit de trésorerie

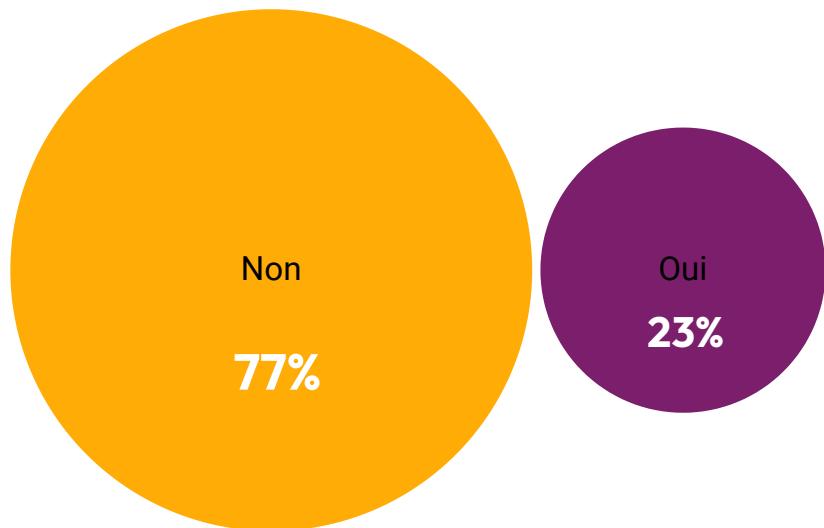


Crédit d'investissement



Relations bancaires

Globalement, avez-vous noté une inflexion négative dans le cadre de votre relation avec votre partenaire bancaire sur l'année 2025 ?



Témoignages

“

Difficulté : Changement fréquent du personnel de la banque.

”

“

Les banques deviennent frileuses.

”

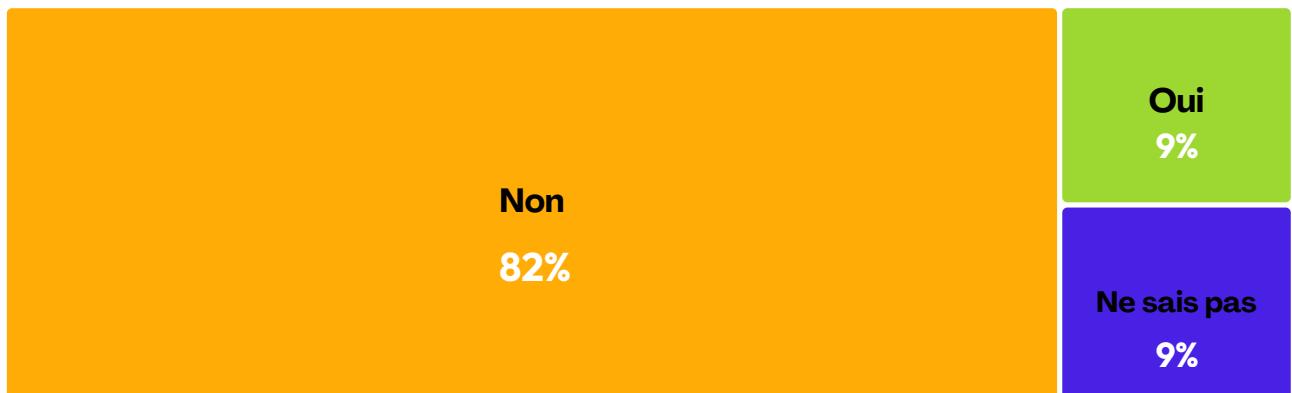
“

Il n'y a plus de réel suivi par un conseiller. Aujourd'hui, ils sont attitrés en tant que professionnel, mais sont inexistant. De plus, des frais bancaires toujours en augmentation

”

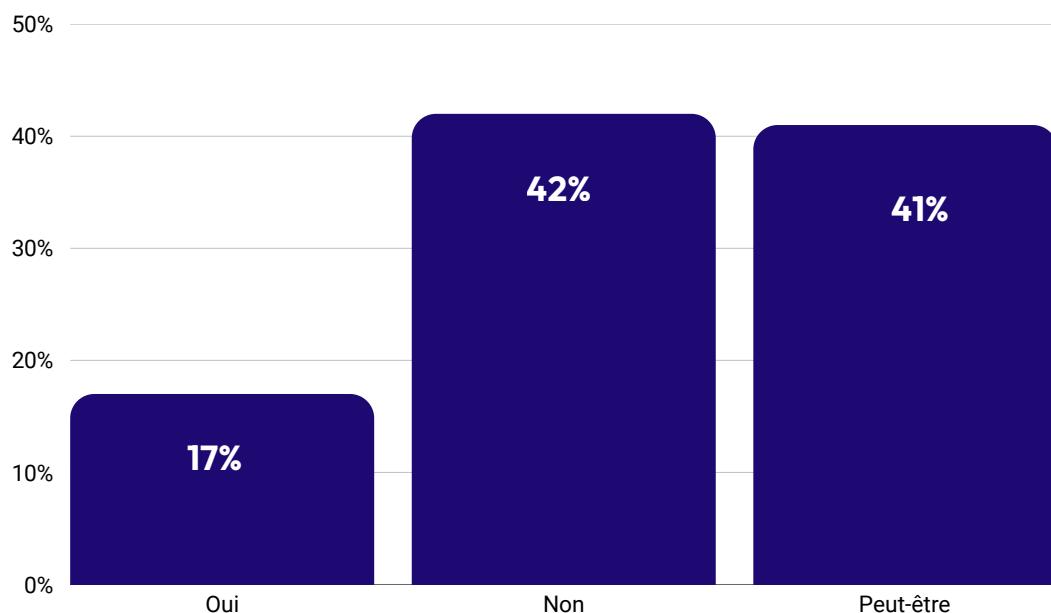
Recrutement

Envisagez-vous de recruter pour une création de poste sur l'année 2026 ?

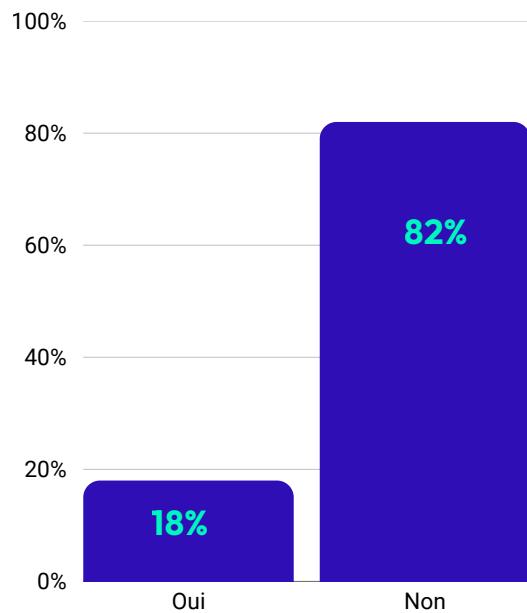


BILAN ANNUEL 2025

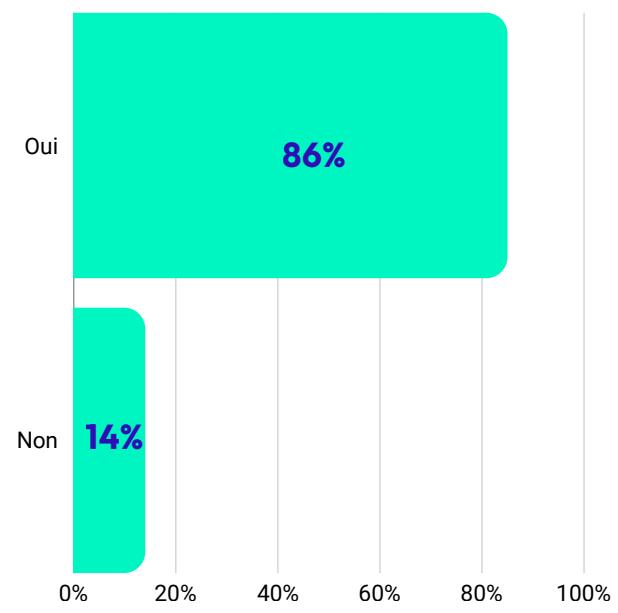
Si les charges sociales baissaient, recruteriez-vous en 2026 ?



Êtes-vous actuellement à la recherche de personnel ?



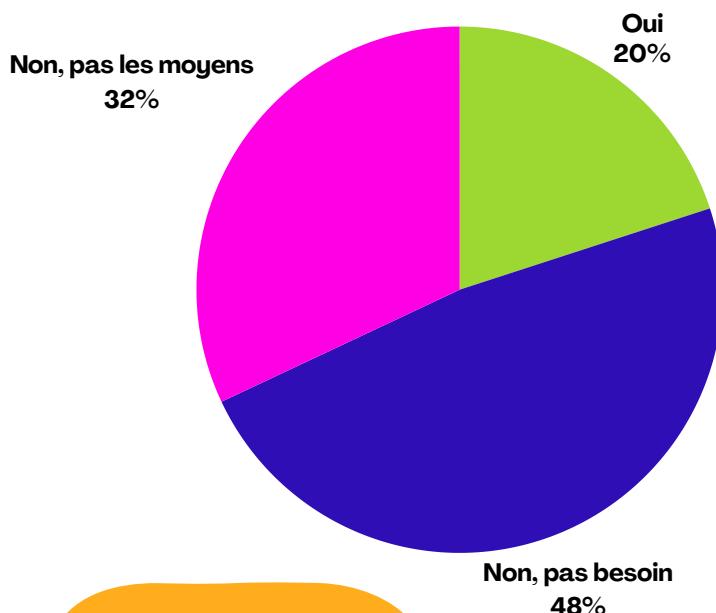
Rencontrez-vous des difficultés pour ce recrutement ?



Les principales causes de ces difficultés de recrutement :

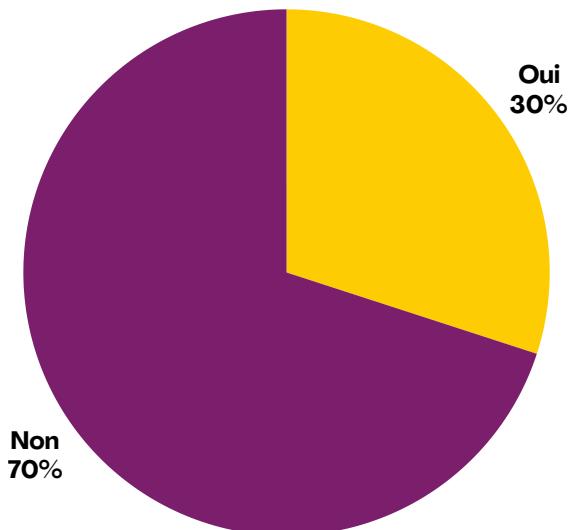
- Situation économique
- Charges salariales
- Manque de candidat(e)s
- Situation politique
- Motivation des candidat(e)s
- Absence de compétences

Avez-vous recruté pour une création de poste en 2025 ?



80%
N'ONT PAS RECRUTÉ
EN 2025

Avez-vous dû réduire vos effectifs pour maintenir votre activité en 2025 ?



30%
ONT DU RÉDUIRE
LEURS
EFFECTIFS EN
2025



Selon quelle modalité cette réduction d'effectif s'est-elle réalisée ?

- 26% de fin de CDD.
- 22% de non remplacement d'une démission.
- 21% de rupture conventionnelle à l'initiative de l'employeur.
- 16% autres (notamment par suppression d'un poste d'alternant).
- 8% de rupture conventionnelle à l'initiative du salarié(e).
- 7% de licenciement économique.



Envisagez-vous une réduction de vos effectifs en 2026 ?



Les causes :

Départ à la retraite Baisse d'activité
Administratif Incertitude économique
Charges trop élevées
Rentabilité Automatisation /
incertitude restructuration
politique trop de réglementation

Témoignage

“ Incertitude économique, charges trop élevées,
Internet qui nous tue à petit feu, la disparition des
petits Commerces, taxe foncière refacturée ... ”

Alternance

Contexte :

Les aides à l'alternance ont notablement baissé au cours de l'année 2025 pour les TPE :

- Baisse de 1.000€ de l'aide pour la première année;
- Participation forfaitaire de 750€ de l'employeur pour la formation des Bac+3 et plus;
- Baisse de l'aide "Maître d'apprentissage".

Soit un total d'aide minorée de 2000€/apprenti en Bac+3 et plus.

Embachez-vous habituellement des alternants ?

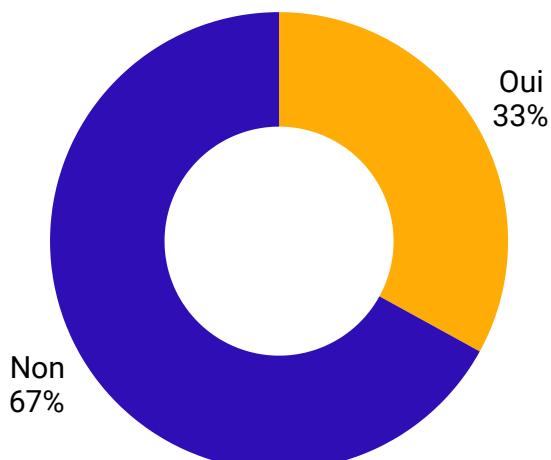
Oui
28%



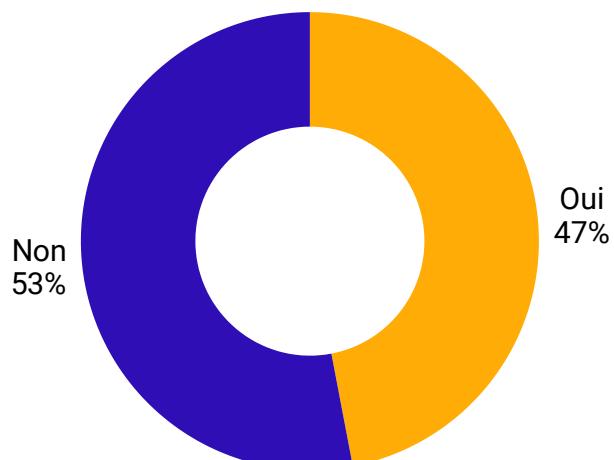
Seulement **28%** des répondants **embauchent** des **alternants** habituellement, contre 71% qui n'en embauchent pas.

La baisse des aides de l'État :

A-t-elle eu un impact négatif
sur vos embauches
d'alternants en 2025 ?



Aura-t-elle un impact
négatif sur vos embauches
d'alternants en 2026 ?



Intelligence artificielle

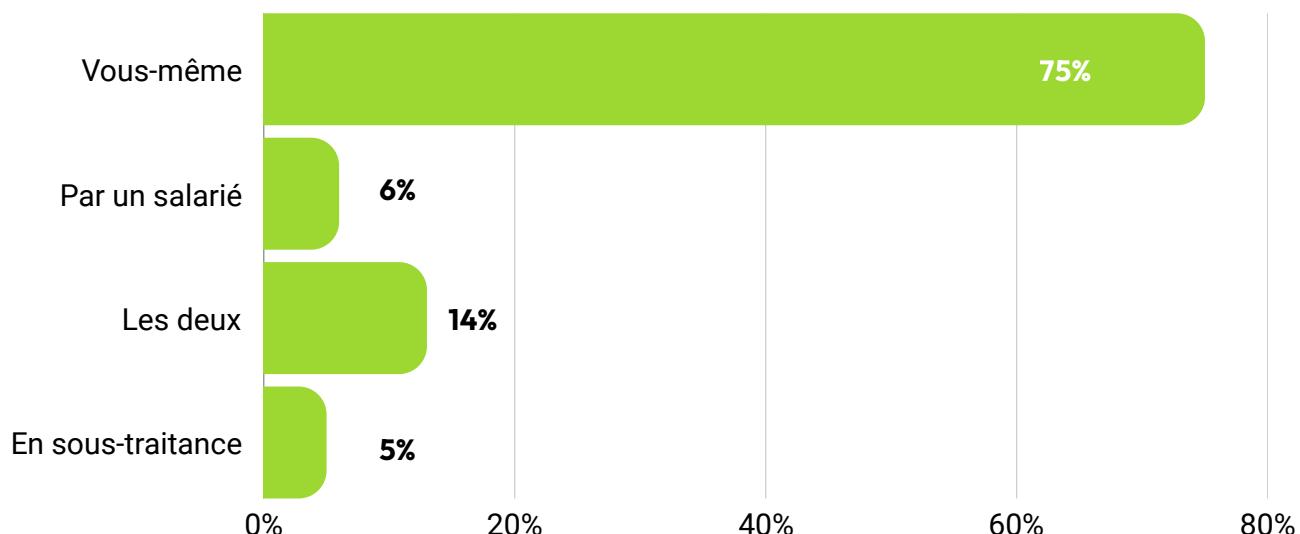
Vous appuyez-vous sur une IA dans l'exercice de votre activité ?



Oui :

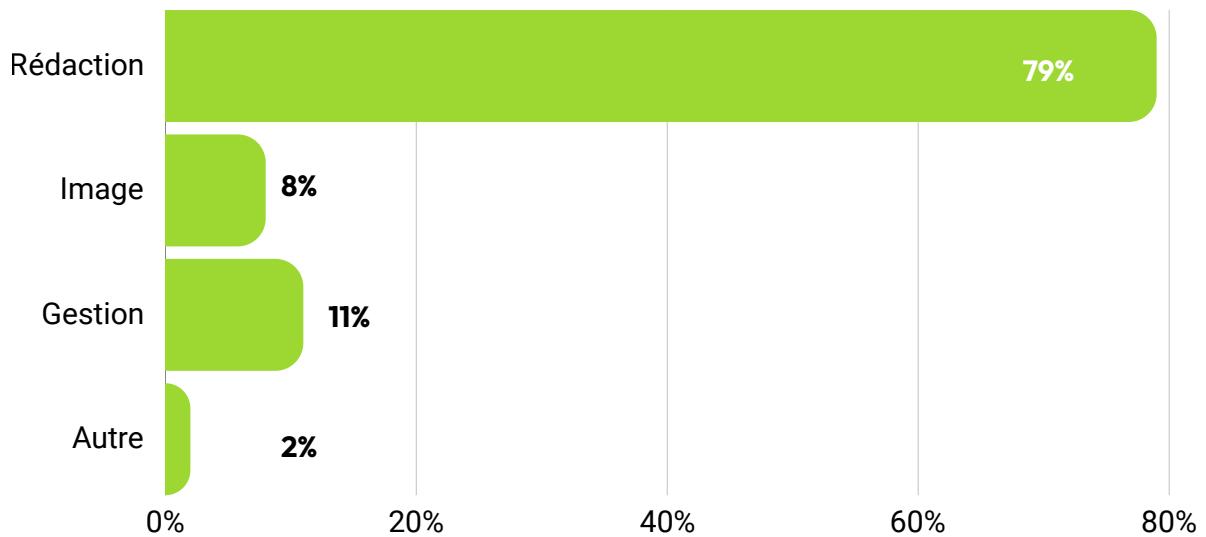
- **71%** une IA généraliste (ChatGPT, Gemini, Mistral AI,...) ;
- **17%** une IA dédiée ciblée sur une mission précise;
- **12%** une IA intégrée aux logiciels déjà utilisés dans l'entreprise

Vous utilisez l'IA :

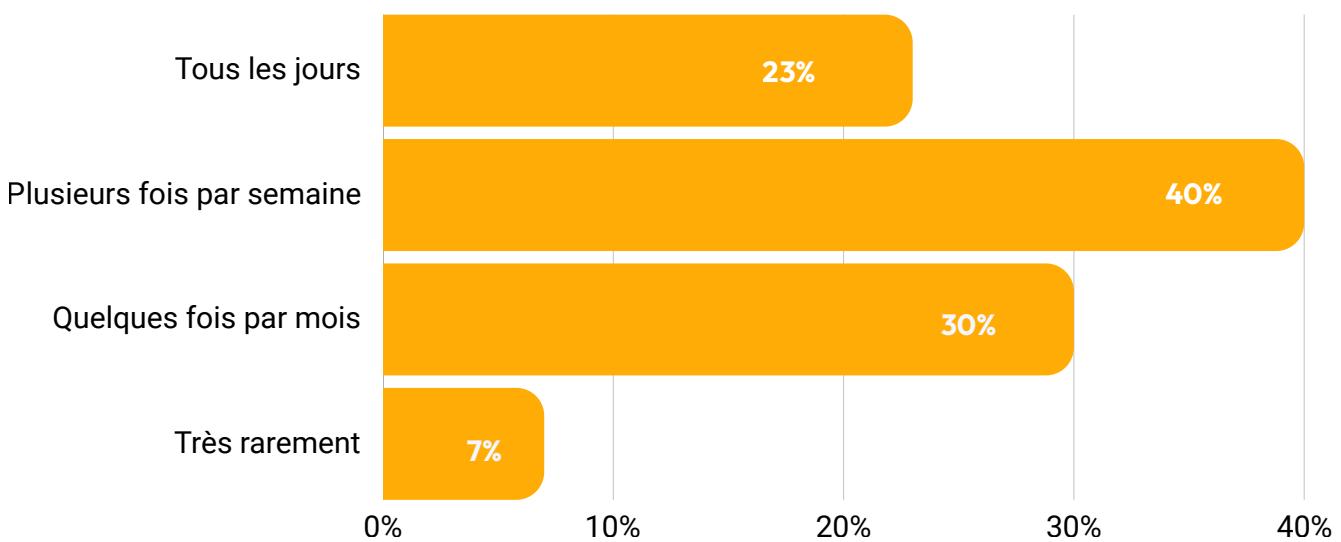


Intelligence artificielle

Quel est votre usage de l'IA le plus fréquent ?

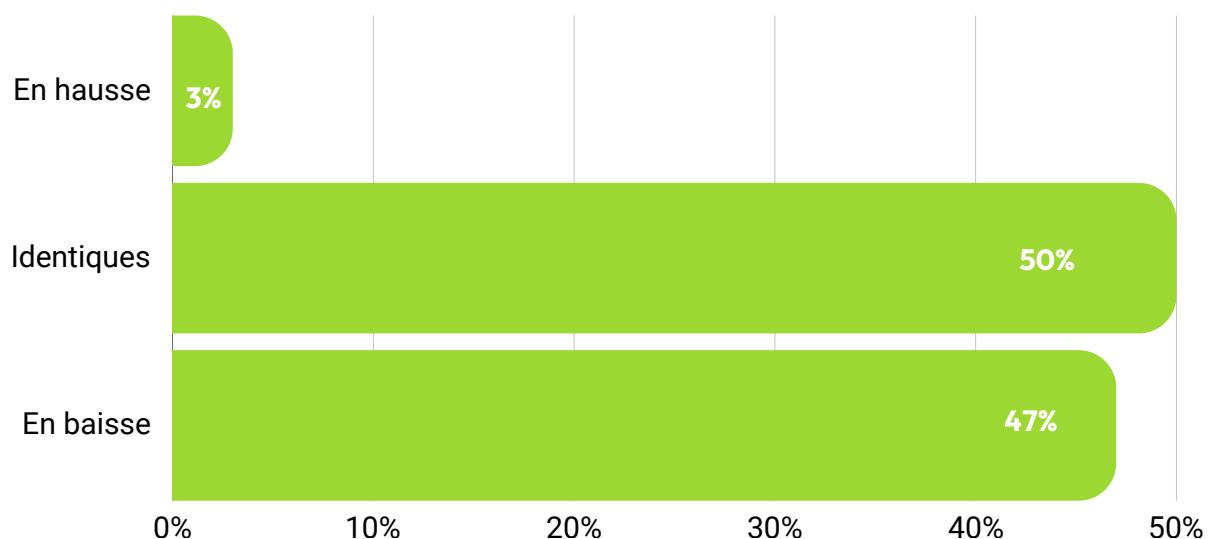


A quelle fréquence utilisez-vous l'IA ?

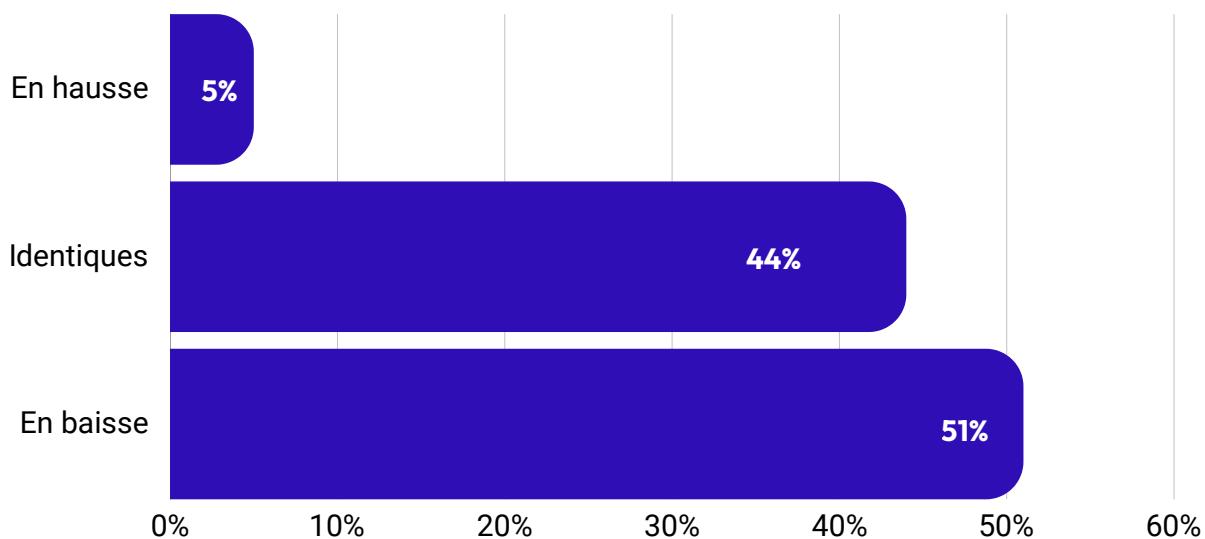


Situation personnelle

Vos revenus personnels au T4 2025 par rapport au T3 2025 sont :

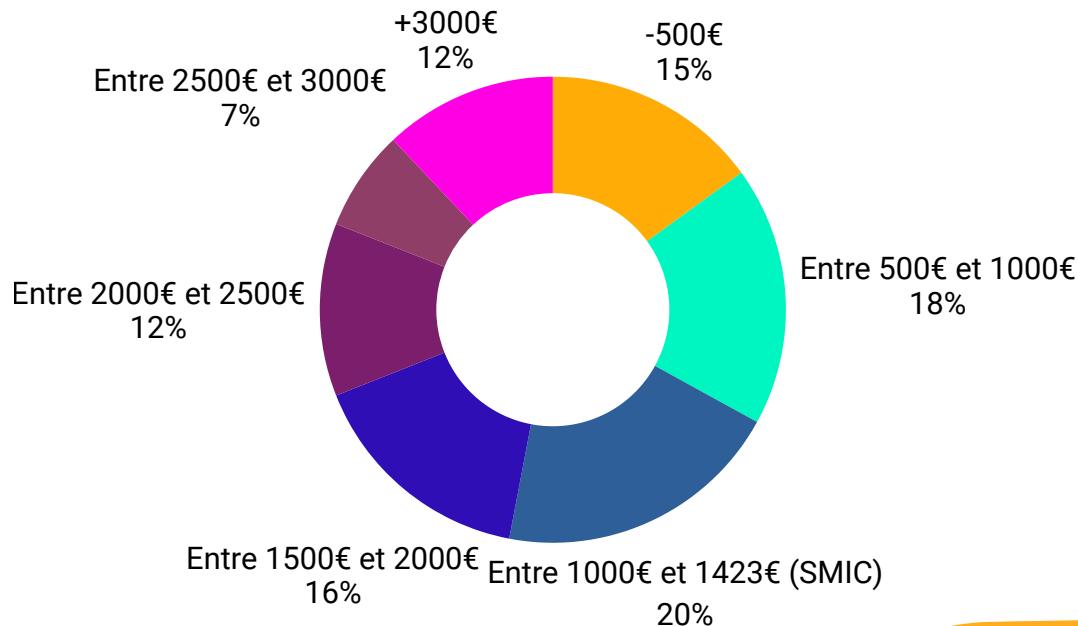


Vos revenus personnels sur l'ensemble de l'année 2025 par rapport à l'année 2024 sont :



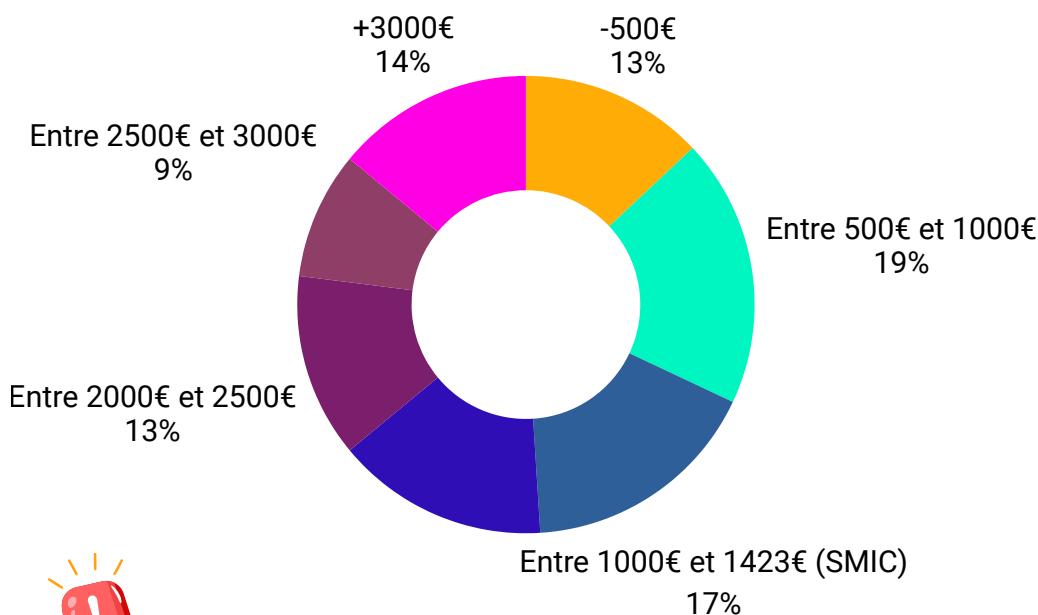
Quel a été le montant mensuel moyen de votre rémunération sur les périodes suivantes :

Au T4 2025 :



53% SE RÉMUNÈRENT MOINS QUE LE SMIC

Sur l'année 2025 :

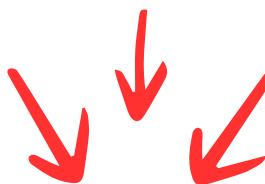
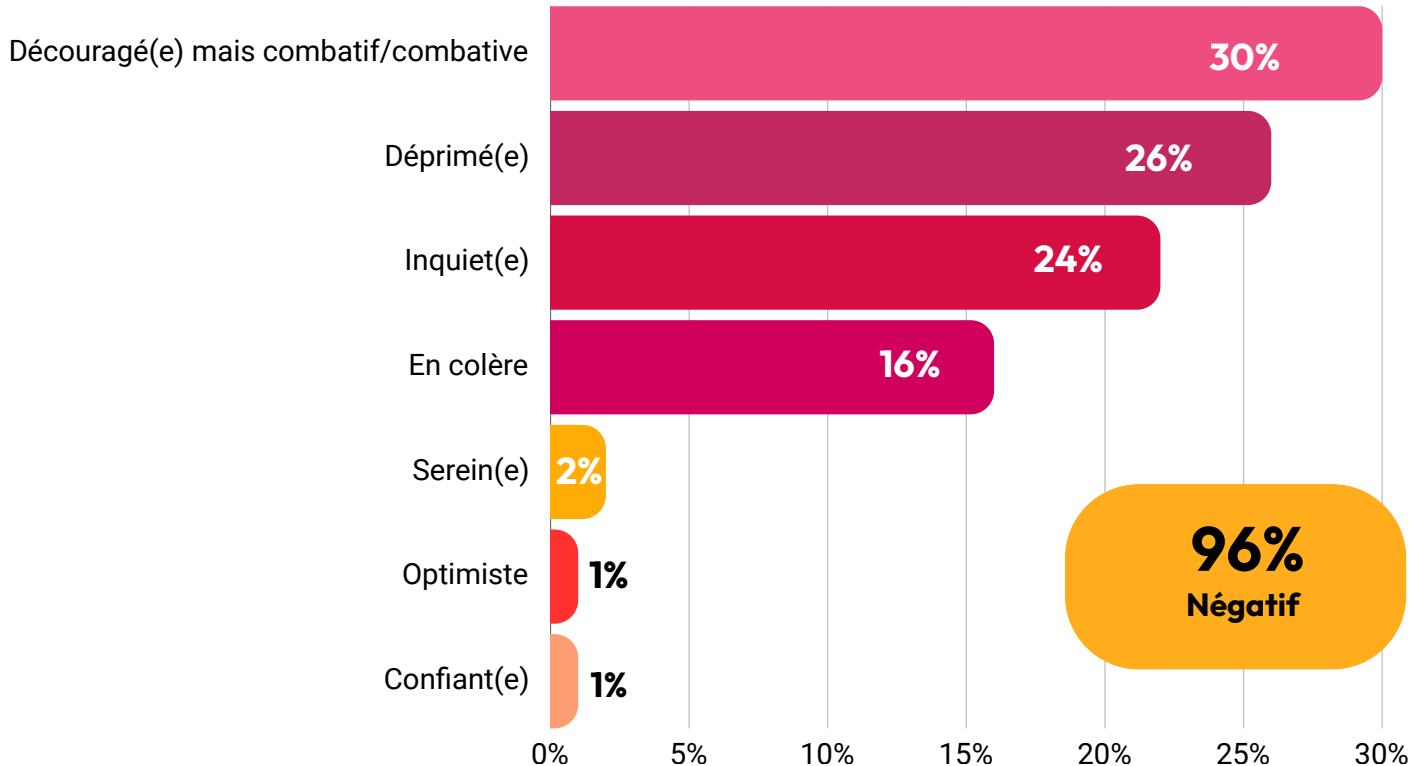


Constat:

- 15% se versent moins de **500€/mois**
 - 20% se versent entre **500€ et 1000€/mois**
- **50% se rémunèrent sous le SMIC**

État d'esprit

Quel est votre état d'esprit actuel en tant que chef d'entreprise ?



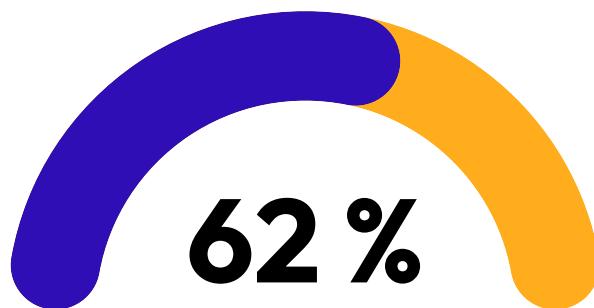
Un état d'esprit négatif

suivant l'évolution de la conjoncture économique & politique

- État général : 88% négatif en 2024 → 96% négatif en 2025.
- Augmentation du taux de personnes en colère : 10% en 2024 → 16% en 2025.
- 30% de personnes découragées mais qui reste, néanmoins, combatives.

Charges administratives

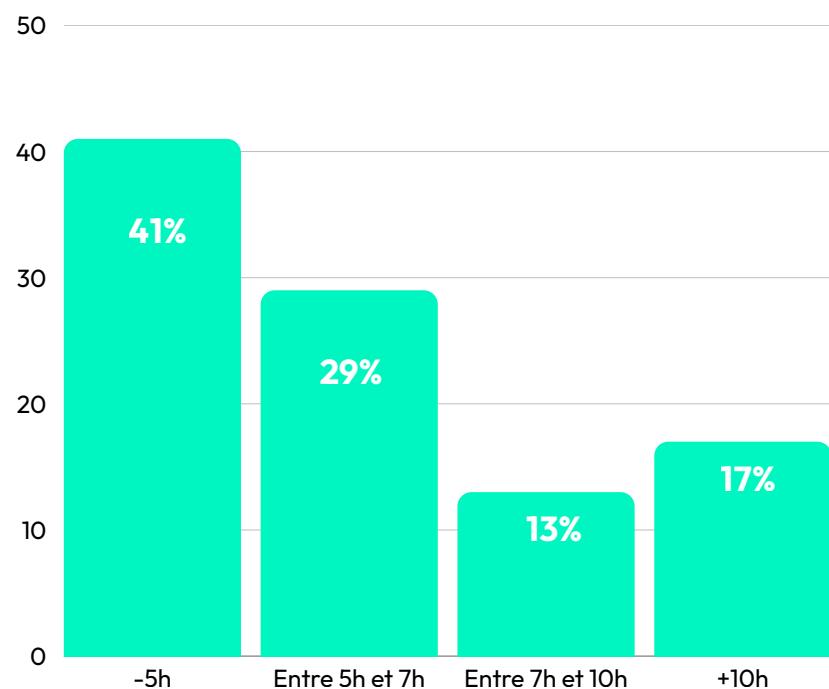
Diriez-vous que la complexité administrative est un frein majeur à votre activité ?



62% : oui
38% : non

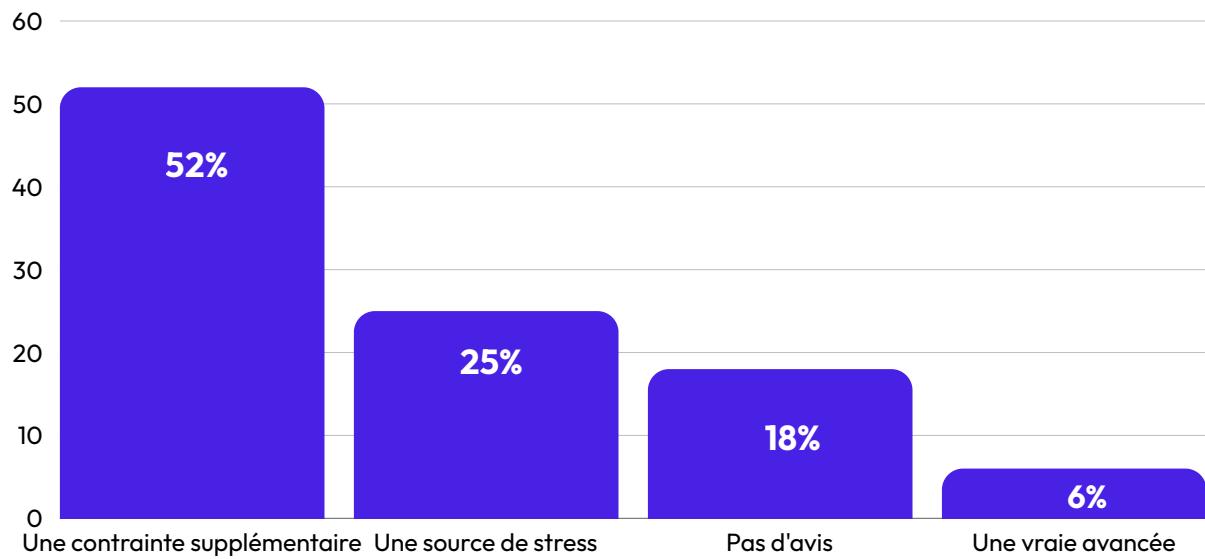


Combien de temps estimatez-vous consacrer chaque semaine aux démarches administratives ?

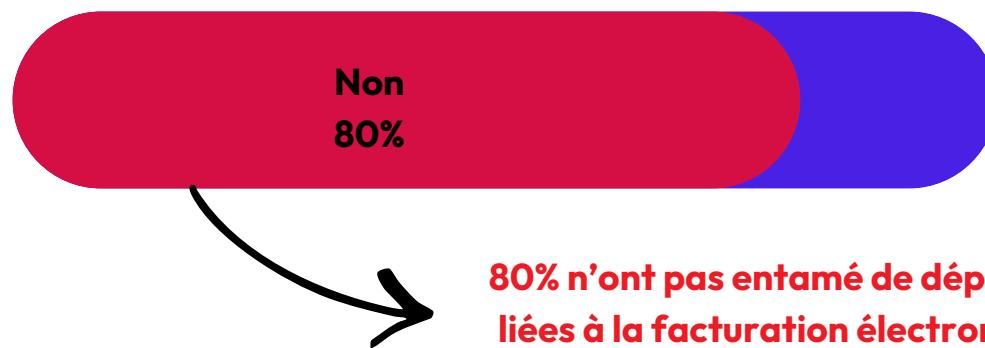


59% passe plus de 5h sur des tâches administratives, dont 17% plus de 10h.

La généralisation de la facture électronique obligatoire est pour vous :

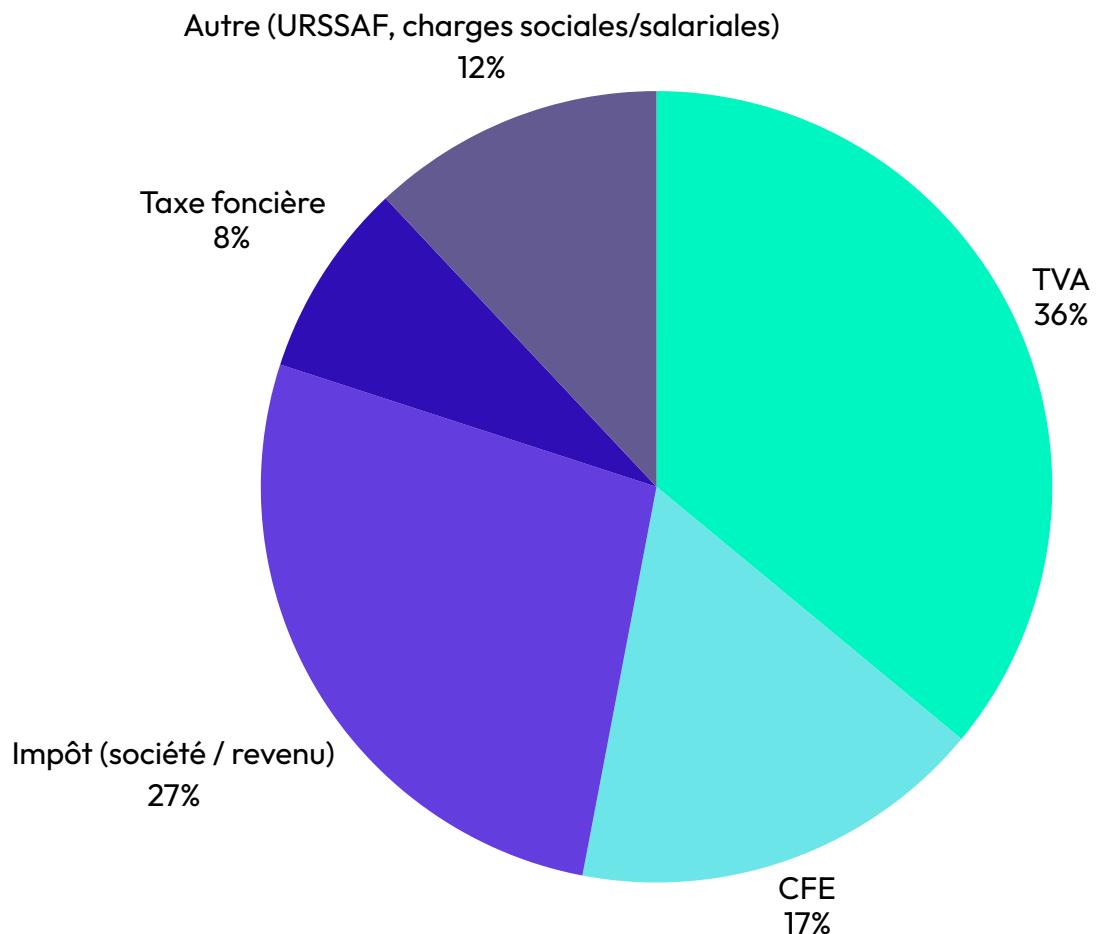


Avez-vous déjà engagé des dépenses liées à la facturation électronique ?



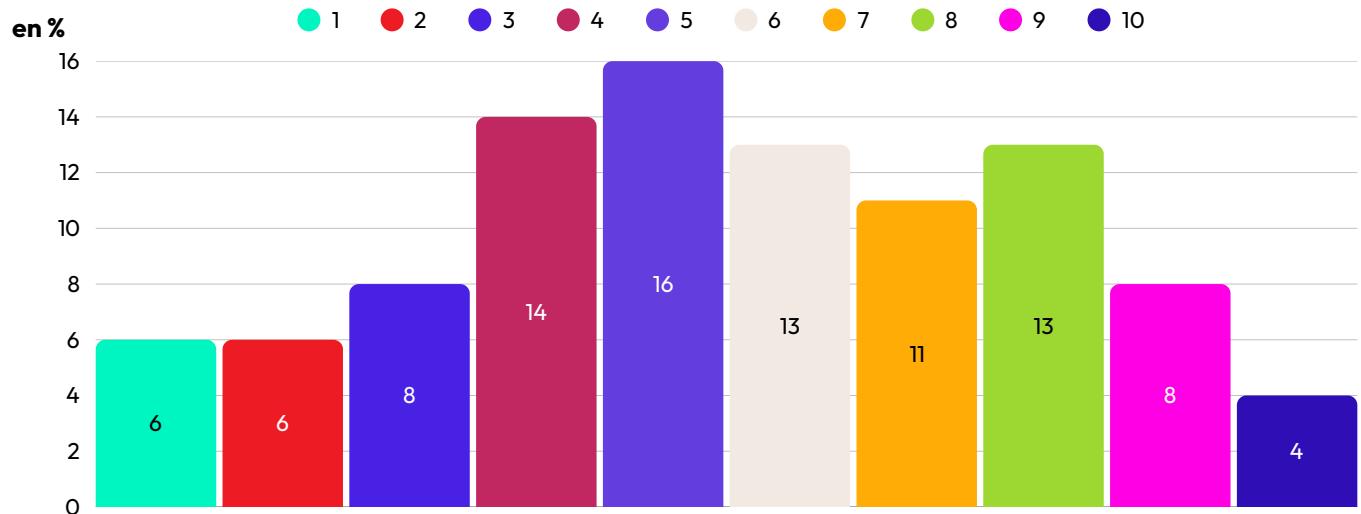
Fiscalité

Quel dispositif est le plus pénalisant pour votre activité ?



Environnement commercial

Sur une échelle de 1 à 10 (10 étant “totalement en sécurité”), à quel point vous sentez-vous en sécurité dans le cadre de votre activité professionnelle ?

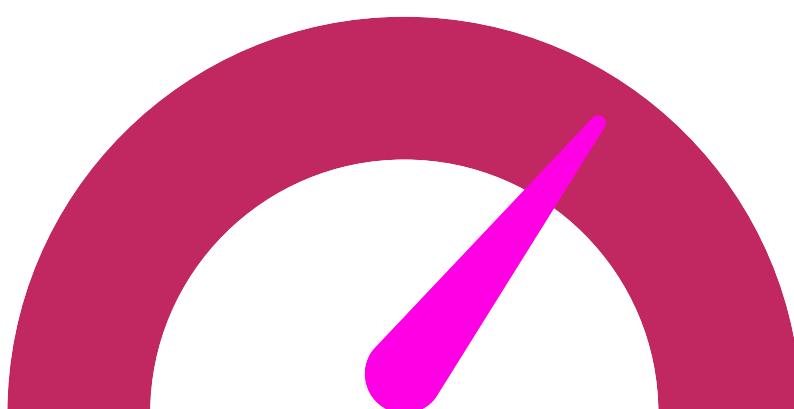


33%, exerçant leur activité en milieu rural, se sentent en % insécurité

34%, exerçant leur activité en ville moyenne, se sentent en % insécurité

37%, exerçant leur activité en grande agglomération, se sentent en % insécurité

Constatez-vous une augmentation des incivilités ou actes de délinquances sur les 12 derniers mois ?

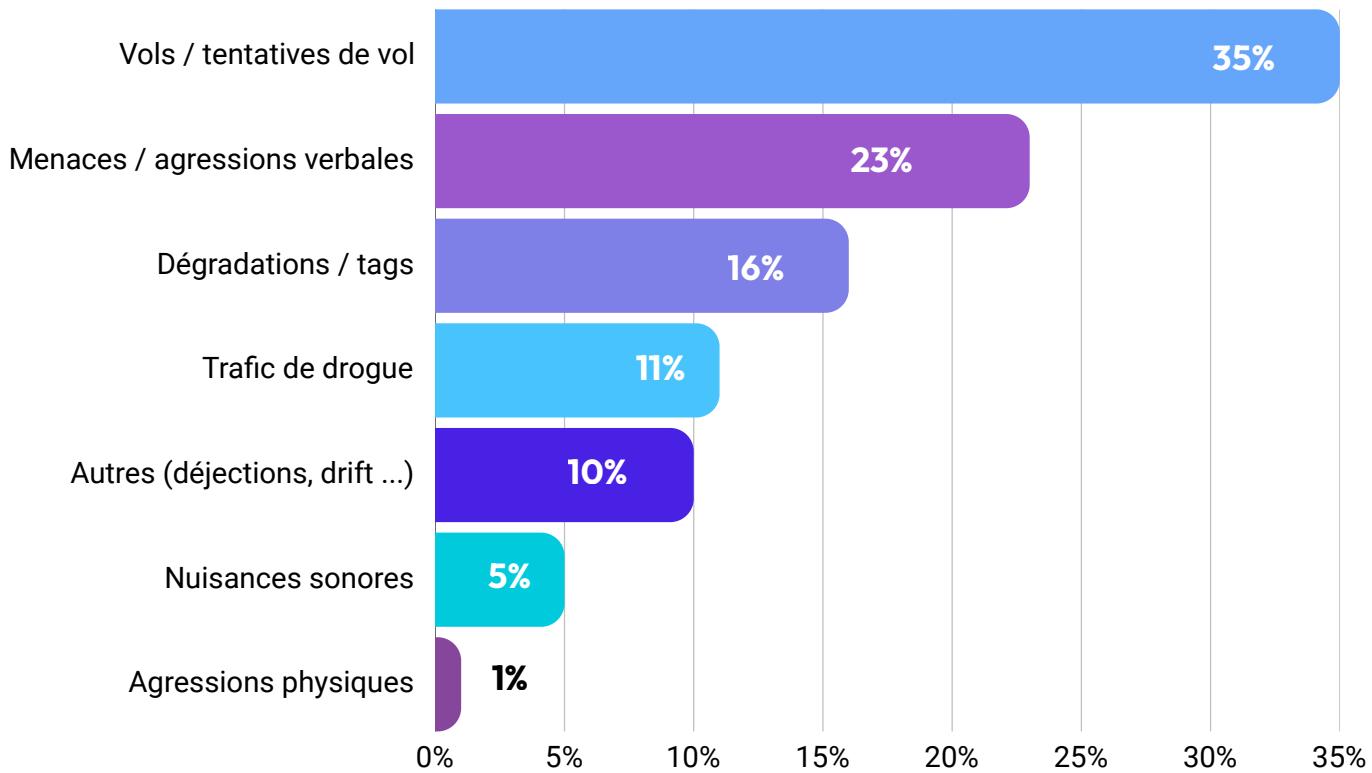


69% constatent une augmentation des incivilités
dont :

- **41%** quelques fois
- **28%** constamment

Incivilités

De quel(s) type(s) d'incivilités ou d'actes êtes-vous le plus souvent victime ou témoin ?



Pour :

- **31%** ces situations diminuent le taux de fréquentation de leur établissement ;
- **14%** ont déjà envisagé de déménager leur activité pour des raisons d'insécurité ;
- **53%** ont mis en place des mesures de protection ou de prévention telles que caméras de surveillance, vigil/sécurité privée, fermeture anticipée, aménagements spécifiques.

→ le **coût annuel varie entre 1000€ et 6000€**

Témoignages

“

J'ai dû faire installer un système de caméras surveillance et j'amène mon chien au magasin.

”

”

“

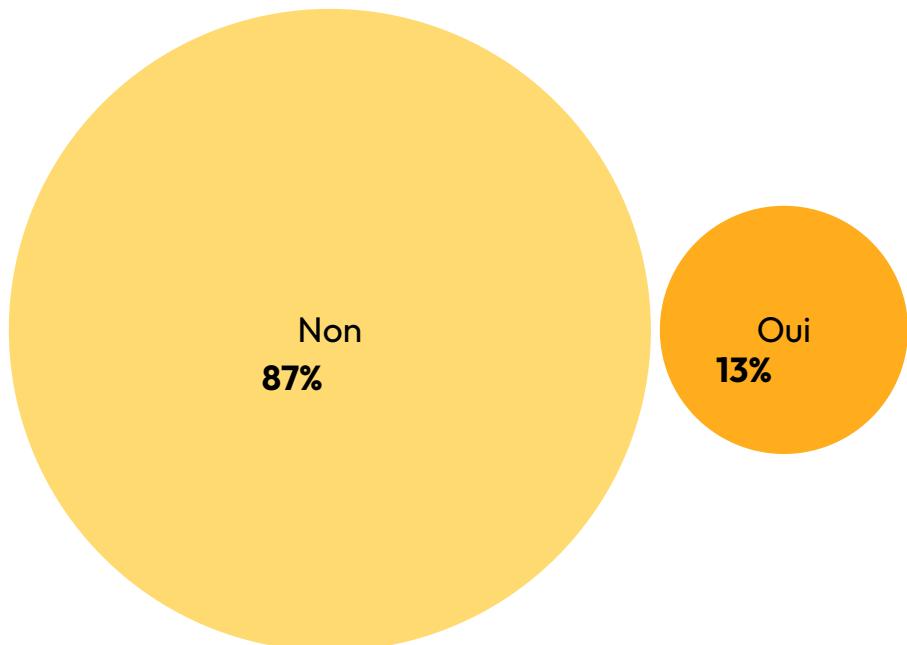
Retirer les stocks & matériels du chantier.

”

Aménagements spécifiques tels que une sonnette à l'entrée, des caméra et un bouton d'urgence relié à la télésurveillance

”

Vous sentez-vous suffisamment soutenu par les pouvoirs publics face à ces situations ?



Témoignages

“

Une police municipale dépassée et en sous-effectifs constants, face à des gens du voyage et des jeunes SDF agressifs, drogués et/ou alcoolisés de jour comme de nuit.

”

“

La mairie fait pression sur le département qui ne bouge pas trop ...

”

“

Ils ne font rien, ce ne sont que des paroles et du vent. La justice est vacante et laxiste.

”

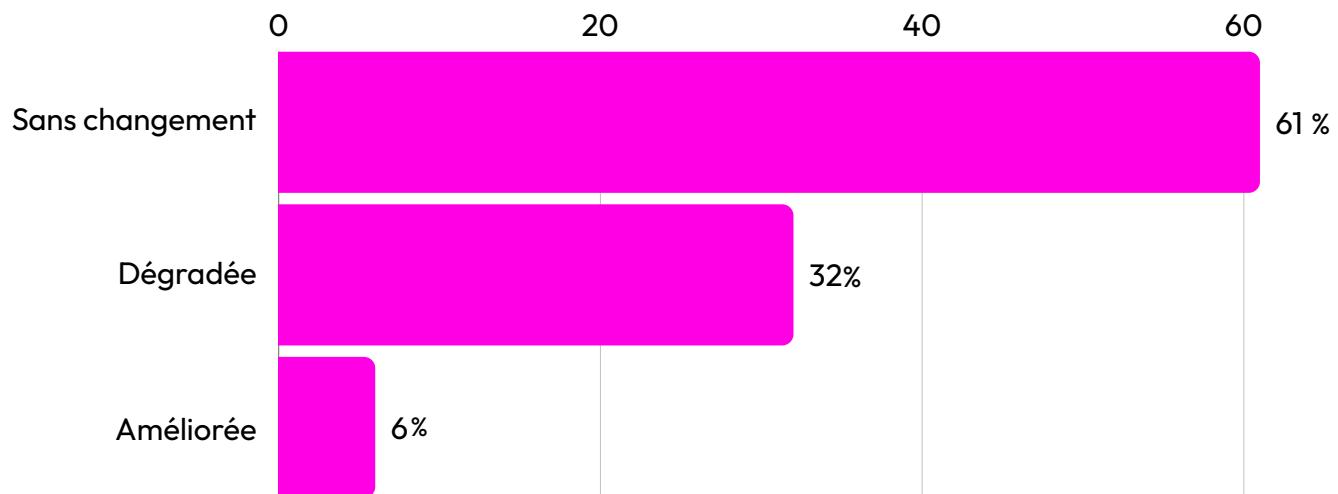
“

Les gendarmes ont les vidéos des cambriolages, la personne est toujours en liberté. Il faut le prendre sur le fait pour l'arrêter !

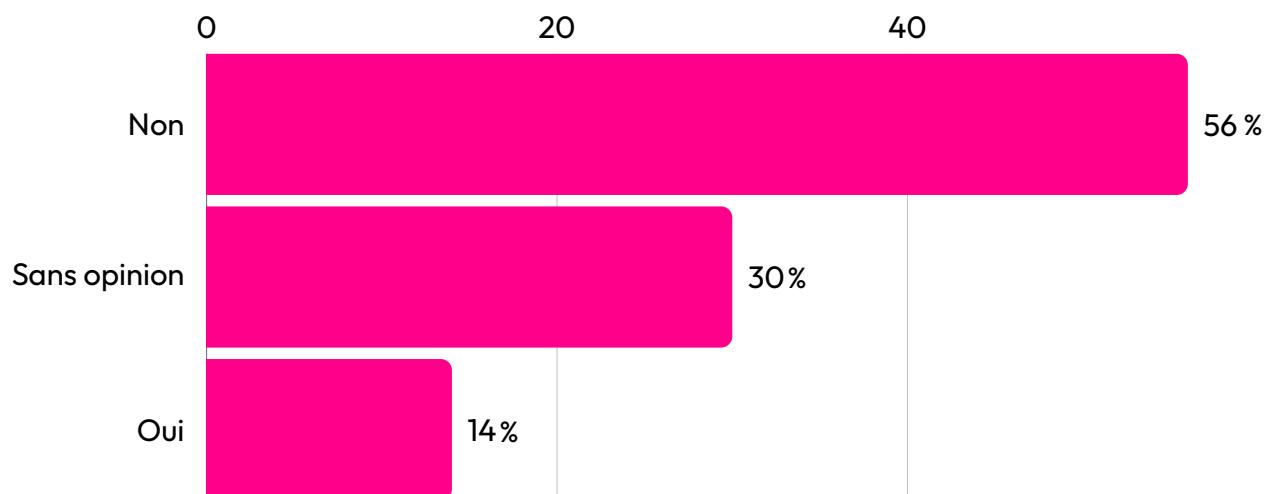
”

Élections municipales

Au cours du dernier mandat municipal, pour vos clients et vos livraisons, diriez-vous que l'accessibilité de votre entreprise (stationnement, plan de circulation, ...) s'est :



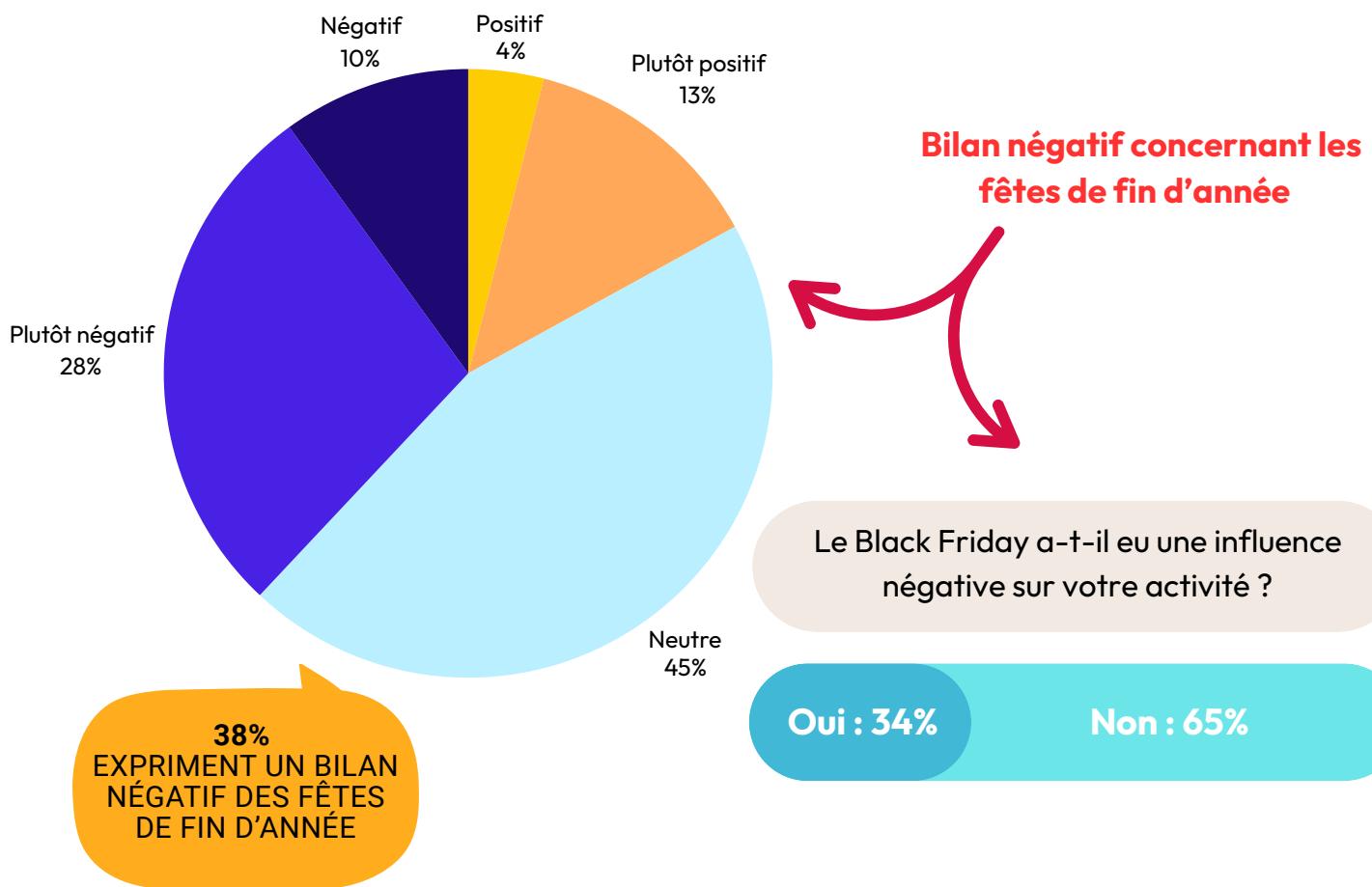
Estimez-vous que les services rendus par la commune (propreté, sécurité, ...) sont à la hauteur des taxes locales que vous payez chaque année ?



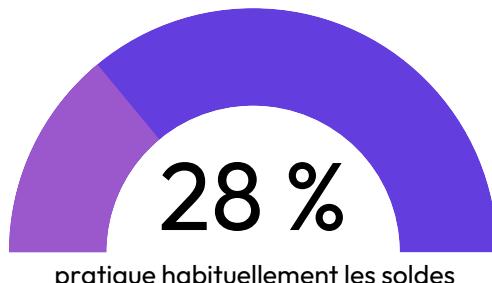
Fêtes de fin d'année

Soldes potentiels

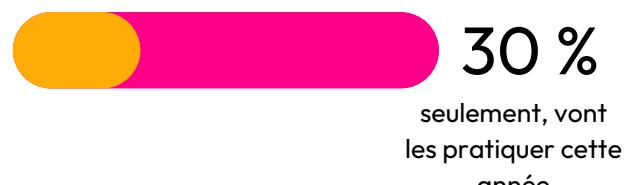
Quel bilan feriez-vous de la période des fêtes de fin d'année 2025 pour votre activité ?



Pratiquez-vous habituellement les soldes ?

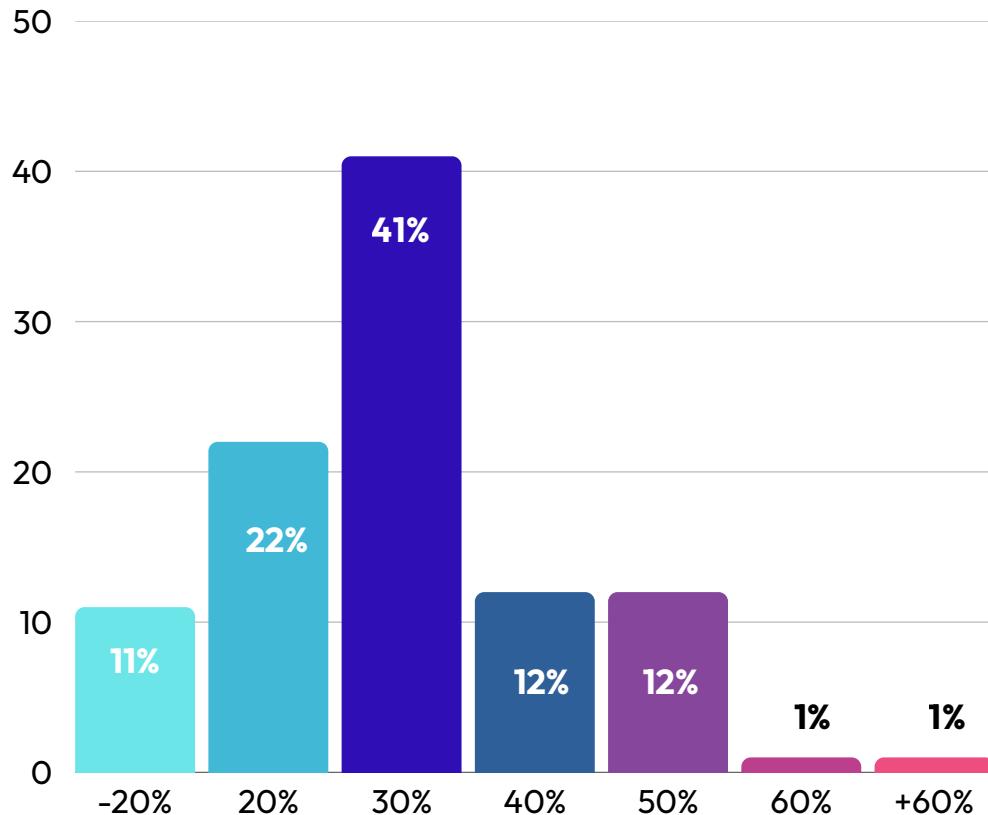


Allez-vous les pratiquer cette année ?

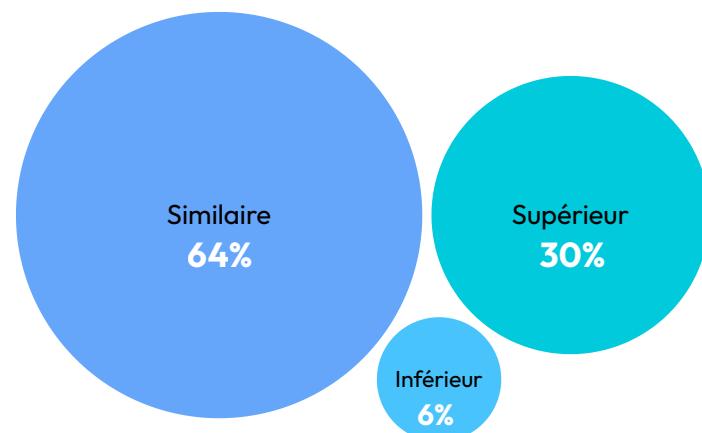


Niveau de démarque

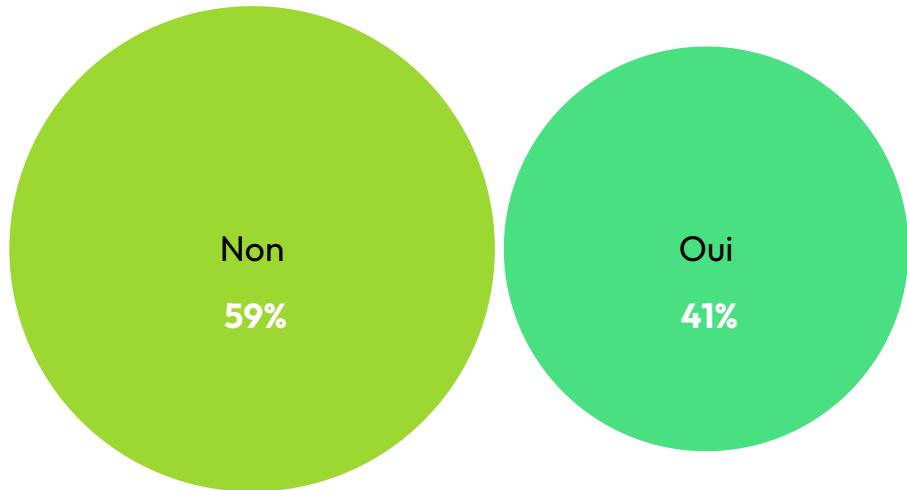
Quel sera votre premier niveau de démarque ?



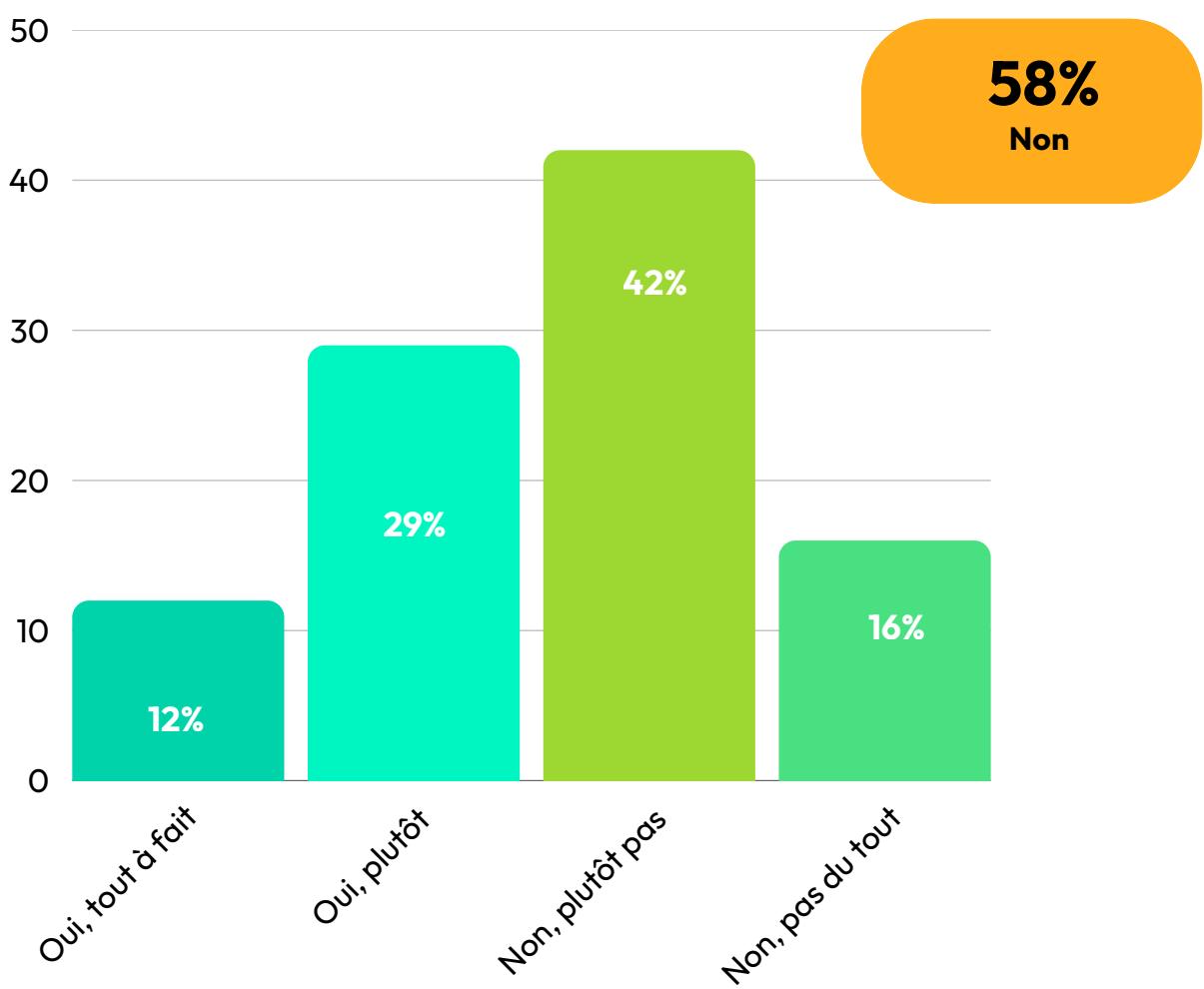
Le niveau indiqué ci-dessus, au regard de votre pratique habituelle de première démarque, est-il :



Considérez-vous les soldes comme nécessaires à la survie de votre commerce ?



Pensez-vous que les soldes ont un réel impact sur votre CA ?



Soldes

Témoignages

“

Le problème est qu'il y a des promotions toute l'année, notamment sur internet, ce qui "tue" le concept des soldes. Cela manque de cadre.

”

“

Les dates des soldes sont mal reparties sur l'année.
Ils arrivent souvent trop tôt dans la saison...

”

“

Les soldes sont nécessaires pour les indépendants mais elles sont dévoyées par de trop nombreuses opérations commerciales qui ne sont pas contrôlées : black friday, ventes privées, destockage etc... sur les fausses promotions et les articles fabriqués pour ces OP et la non application de la règle du prix de référence...
etc...

”

Les principaux enseignements

BILAN 2025 DES TPE : RADIOGRAPHIE D'UNE RUPTURE ÉCONOMIQUE

L'analyse de notre enquête annuelle dépasse le simple constat comptable pour révéler une mutation structurelle et inquiétante de l'environnement des TPE.

Si les statistiques mesurent les conséquences chiffrées d'une année difficile, l'examen des causalités démontre que **le modèle économique de la proximité subit une pression inédite**. L'entreprise de proximité (commerçants, artisans, TPE de services) se trouve aujourd'hui prise en étau entre une réglementation souvent déconnectée des réalités de terrain et une conjoncture devenue inflammable.

Une activité 2025 en repli pour les TPE

Une croissance en 2025 sans les TPE

Sur l'année 2025, la croissance constatée sur un plan macroéconomique est sans lien avec l'activité des commerces de proximité et TPE.

Elle repose essentiellement sur des secteurs à forte concentration économique : grandes entreprises industrielles, énergie, défense, aéronautique, numérique, services financiers.

Ainsi, en 2025, **56 % des TPE interrogées ont vu leur chiffre d'affaires diminuer** par rapport à l'année précédente. La tendance générale est donc nettement orientée à la baisse, les rares cas de stabilité ou de progression ne permettant pas d'inverser ce mouvement.

En pratique, **la majorité des entreprises voit leur volume d'activité se contracter**, parfois de façon modérée, parfois de manière plus marquée, mais suffisamment pour affecter leur équilibre économique.

« L'activité baisse doucement mais sûrement. »

« On perd du chiffre d'affaires chaque année, sans point bas clair. »

La baisse d'impact des temps habituellement forts du commerce

Il s'agit moins d'un choc conjoncturel que d'un **recul diffus, étalé dans le temps**, qui fragilise progressivement les structures.

Ce constat est renforcé par l'impact limité des fêtes de fin d'année. **58 % des répondants indiquent qu'elles n'ont eu aucun impact positif sur leur activité**, quand seuls 11 % parlent d'un impact réellement important.

Autrement dit, même les périodes traditionnellement porteuses ne parviennent plus à compenser la faiblesse structurelle de la demande.

« Année très difficile, manque d'argent pour les clients. »

« La consommation baisse, même sur les périodes clés. »

Les principaux enseignements

La rentabilité comme ligne de fracture

Le cœur de la fragilité économique se situe clairement du côté des marges.

Près de 60 % des dirigeants déclarent une marge nette stable ou en baisse, aussi bien sur le dernier trimestre que sur l'ensemble de l'année. Les situations de hausse restent marginales, autour de 8 %.

Cette compression de la rentabilité traduit une difficulté persistante à répercuter la hausse des coûts. Énergie, matières premières, loyers, charges sociales : l'augmentation est largement absorbée par l'entreprise, sans possibilité d'ajustement tarifaire suffisant.

« Les charges entraînent un manque de rentabilité qui provoque un épuisement personnel. »

« On travaille jour et nuit pour payer fournisseurs, salariés et charges. »

Nous ne sommes plus face à une crise de croissance, mais face à une crise de modèle où la valeur ajoutée produite ne suffit plus à couvrir les coûts d'exploitation.

Revenus des dirigeants : beaucoup travaillent, peu gagnent

La fragilité des entreprises se traduit directement dans la rémunération des dirigeants.

Plus de 50 % déclarent des revenus personnels inférieurs en 2025 par rapport à 2024, et seuls 5 % font état d'une hausse.

En niveau, **un dirigeant sur deux déclare une rémunération mensuelle moyenne inférieure au SMIC, et plus de 65 % restent sous le seuil des 2 000 €**.

« Je me paye au lance-pierre. »

« Difficile de se dégager un salaire. »

La rémunération du dirigeant apparaît ainsi comme la variable d'ajustement ultime, absorbant les chocs économiques pour préserver l'activité.

Emploi : l'embauche figée par l'incertitude et le niveau des charges

Des projets d'embauche au plus bas qui pourraient doubler sous réserve d'une baisse des charges

82 % des dirigeants n'envisagent aucune création de poste en 2026, et seuls 9 % déclarent un projet de recrutement certain.

Ce taux pourrait être près de deux fois plus élevé (17 %) dans l'hypothèse d'une baisse des charges.

Pour 41 %, une baisse des charges permettrait d'envisager « peut-être » un recrutement.

L'explication tient moins à un rejet de l'emploi qu'à une absence de visibilité. Le risque associé à l'embauche est jugé trop élevé dans un contexte économique instable.

« Il faut pouvoir couvrir le salaire et les charges avec un CA qui n'est pas garanti. »

« La conjoncture est trop incertaine. »

Les principaux enseignements

Les entreprises en recrutement se heurtent au nouveau rapport au travail

Le marché du travail présente une anomalie persistante pour les TPE : **les difficultés de recrutement restent massives (pour 86 % des employeurs en recherche)** alors même que l'activité globale ralentit.

Ce paradoxe s'explique par une inadéquation croissante entre le coût du travail chargé et la productivité réelle disponible.

Les commentaires des dirigeants soulignent une rupture dans le rapport au travail, marquée par des phénomènes d'**absentéisme de courte durée**, de **désengagement** et d'exigences salariales décorrélées de la réalité économique de la petite entreprise. Or, contrairement à un grand groupe, une TPE de 3 ou 4 salariés ne dispose d'aucun "gras" pour absorber une baisse de productivité individuelle ou une absence inopinée.

Alternance : un levier de transmission en perte de vitesse

L'alternance, pourtant historiquement ancrée dans les TPE, apparaît fragilisée par la baisse des aides publiques. **Un tiers des dirigeants indiquent que cette baisse a déjà eu un impact négatif sur leurs embauches en 2025, et près de la moitié anticipent un impact négatif en 2026.**

Les verbatims traduisent une lassitude face à l'instabilité des dispositifs et au déséquilibre économique ressenti.

« *On veut bien former, mais pas à ce prix.* »

« *Les nouvelles règles sont inadmissibles.* »

Pour les plus petites structures, **l'alternance devient moins un investissement qu'un risque économique difficilement maîtrisable.**

Trésorerie et financement bancaire : une fragilité structurelle en cours

La tension sur les marges se répercute directement sur la trésorerie

Plus de 62 % des chefs d'entreprise déclarent rencontrer des difficultés de trésorerie, dont près de 23 % de manière importante. Ces difficultés ne sont pas toujours synonymes d'urgence immédiate, mais elles limitent la capacité à anticiper et à investir.

1 dirigeant sur 4 en autocensure sur la demande de crédit bancaire

Dans ce contexte, le recours au crédit devient plus hésitant. **Un quart des dirigeants (24 %) ont renoncé à solliciter un crédit au cours des six derniers mois**, par anticipation d'un refus.

Cette autocensure financière constitue un signal préoccupant : **le financement ne disparaît pas, mais la confiance s'effrite.**

Une dégradation des relations avec le partenaire bancaire

23 % constatent une dégradation de leur relation bancaire.

« *Les banques sont devenues frileuses* »

« *On ne les intéresse pas, des petits comme nous* »

Les principaux enseignements

Un taux d'acceptation des crédits en chute

Parmi ceux ayant formulé une demande de **crédit de trésorerie**, si une majorité obtient une réponse positive (71% dont 43% en totalité et 28% partiellement), ils sont 29% à se voir opposer un refus, un taux en hausse comparé au T3 2025 (26%) et au T2 2025 (24%).

Les crédits d'investissement accordés sont eux-mêmes en forte baisse avec un taux d'acceptation de 85% au T4 2025 contre 93% au T3 2025.

Charge administrative et fatigue entrepreneuriale

La digitalisation acceptée

40% des répondants déclarent utiliser un outil d'IA dans le cadre de leur activité professionnelle.

Gage de pérennité, l'usage des nouveaux outils digitaux et la recherche d'autonomisation et de simplification engagent les dirigeants de TPE à essayer et adopter de nouveaux outils. S'ils en ont les moyens financiers et de temps. Ce qui reste complexe compte tenu de la faible valeur ajoutée dégagée par l'activité. ...

La digitalisation subie : le choc de la facturation électronique

La complexité administrative est perçue comme un frein majeur par **62 % des répondants**.

Le temps consacré chaque semaine aux démarches est conséquent : **près de 59 % y consacrent plus de 5 heures par semaine, dont 17 % plus de 10 heures**.

Loin du "choc de simplification" régulièrement promis, la réforme de la facturation électronique généralisée est perçue par 77 % des dirigeants comme une contrainte administrative supplémentaire (52%) et anxiogène (25%).

Dans un moment de forte tension sur les trésoreries, cette obligation est vécue comme un investissement forcé.

Elle impose des abonnements coûteux, des frais de formation et une réorganisation administrative complexe, sans générer de valeur ajoutée immédiate ou de gain de productivité pour l'entreprise elle-même.

Selon les témoignages des 20% de professionnels qui ont engagé des démarches en vue du passage à la facturation électronique, les coûts estimés sont d'autant plus élevés qu'il sera nécessaire dans certains cas de changer de matériel.

Pour beaucoup de dirigeants, cette réforme apparaît comme un transfert de charge : l'administration déporte sa mission de contrôle et de collecte de données (TVA) directement au cœur des systèmes informatiques des entreprises, à leurs frais.

Cette "inflation normative" numérique creuse un fossé entre les TPE qui subissent la transition digitale comme une marche forcée et les entreprises de plus grande taille qui y voient une opportunité de réduction des coûts.

La généralisation de la facturation électronique cristallise ces tensions.

« Une charge en plus, perte de temps. »

« C'est la goutte de trop. »

Les principaux enseignements

Le « burn-out » entrepreneurial

Le moral des dirigeants atteint en ce début 2026 un point de rupture qui dépasse la lassitude conjoncturelle habituelle.

Lorsque 96 % des chefs d'entreprise se déclarent "épuisés", "découragés" ou "inquiets", c'est la pérennité même du tissu économique français qui est menacée de l'intérieur.

Cette usure psychologique trouve sa source dans un déséquilibre fondamental de l'équation entrepreneuriale : la rémunération du risque et du travail n'est plus assurée.

Pour une grande partie des répondants, les revenus personnels ont baissé en 2025 pour permettre la survie de la structure. Le dirigeant de TPE se retrouve dans une situation paradoxale où il porte la responsabilité sociale, pénale et financière de l'entreprise, tout en étant souvent moins bien rémunéré et moins bien protégé socialement que ses propres salariés qualifiés.

Ce découragement est corroboré par des verbatims alarmants évoquant la cessation d'activité non pas pour cause de faillite, mais par lassitude ("burn-out entrepreneurial"). Si cette tendance se confirme, nous risquons d'assister à une vague de fermetures "volontaires" et de transmissions avortées, faute de repreneurs désireux d'endosser un statut devenu trop lourd à porter.

Du rêve à la réalité : le choc

En décembre dernier, BPIFrance publiait son « Indice entrepreneurial français » en soulignant la montée de l'appétence à entreprendre en France.

Il ressortait de cette enquête une importante montée en puissance des « intentionnistes » à savoir des personnes sans projet ni expérience entrepreneuriale préalable qui imaginaient un jour peut-être devenir chef d'entreprise, quelle qu'en soit la forme.

Ces mêmes chiffres démontraient une nette baisse parmi les chefs d'entreprise, les anciens chefs d'entreprise ainsi que les porteurs de projets et donc parmi des personnes qui ont déjà été confrontées aux difficultés concrètes de l'entrepreneuriat.

Si l'entrepreneuriat mérite d'être soutenu, il convient de prendre garde au choc qui risque de marquer le passage du rêve à la réalité.

Cessations d'activité : un risque réel

Un découragement généralisé

Selon le CNGTC (Conseil National des Greffes des Tribunaux de Commerce), après plus de 166.000 radiations volontaires en 2024, les trois premiers trimestres de 2025 ont comptabilisé 135.610 radiations volontaires d'entreprises, notamment individuelles et sous forme de SAS.

Les radiations volontaires représentent ainsi la moitié des radiations d'entreprises en France, aux côtés des radiations d'office (pour défaut d'activité notamment parmi les microentrepreneurs) et les radiations suite à une procédure collective.

Les principaux enseignements

Selon notre enquête, 21 % des dirigeants envisagent eux aussi une cessation d'activité au premier semestre 2026, parfois contrainte par une liquidation judiciaire (17% des cas) mais volontaire dans la majorité des cas (83%).

Les causes invoquées sont principalement :

- le poids des charges
- le manque de rentabilité
- l'épuisement personnel.

Les formes envisagées relèvent majoritairement de la **vente (48 %)** ou de la **radiation hors liquidation (34 %)**, traduisant une volonté de sortie maîtrisée mais surtout un abandon pur et simple de l'activité au profit d'une activité salariée (38% des cas) voire sans autre projet que d'en finir avec la charge mentale subie (35% des citations).

« *On injecte de l'argent sans perspective.* »
« *Vu l'instabilité, personne n'achète une PME.* »

« Une de perdue, 10 de gagnées » : le mirage de l'autoentrepreneuriat comme moteur de l'entrepreneuriat en France

Les constats qui suivent reposent sur les données consolidées de l'Urssaf et de l'Insee, qui permettent d'observer non pas les intentions déclaratives, mais la réalité économique effective des micro-entrepreneurs.

Voici grossièrement dépeinte l'équation de l'entrepreneuriat en France au constat du chiffre du million d'entreprises créées chaque année sur les 5 dernières années essentiellement (67%) sous régime d'autoentrepreneur.

Et pourtant... malgré ce chiffre de création d'entreprises de loin le plus élevé de toute l'Europe, malgré un taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises lui-même au plus haut, la France ne parvient pas à équilibrer son Budget alors même que chaque entreprise nouvelle génère de la valeur ajoutée, des emplois, des ressources sociales et fiscales en plus.

L'hypothèse d'un abus de langage

« Dans l'immense majorité des cas, le régime du micro-entrepreneuriat recouvre des activités économiques à faible intensité, souvent discontinues, et sans structuration entrepreneuriale durable. »

Selon les données consolidées de l'**Urssaf Caisse Nationale**, qui suit la réalité des encaissements et non les simples déclarations d'intention, **la moitié des microentrepreneurs inscrits ne déclarent aucun chiffre d'affaires** et sont automatiquement radiés au bout de 2 ans (530.000 comptes fermés en 2024).

Les 50% de microentrepreneurs économiquement actifs le sont à temps plein dans moins de la moitié des cas.

Aucun ne crée d'emploi significatif ou pérenne (Source : INSEE sur la cohorte 2014 après 5 ans d'activité).

72% auront cessé leur activité à 5 ans contre 50% pour un entrepreneur individuel classique et 35% pour une société.

Les principaux enseignements

Une politique du chiffre source de paresse intellectuelle et institutionnelle

Depuis 16 ans, le microentrepreneur est le symbole d'une France entrepreneuriale et donc économiquement active.

Ce mirage et l'enthousiasme qu'il suscite sont largement ancrés dans l'inconscient par l'association légitime des termes "entrepreneurs" et "entreprises" à la création de richesses et d'emplois.

Or, la contribution des microentrepreneurs sur ces thèmes est infiniment mineure sur le premier item (10% du CA de l'ensemble des entreprises de moins de 10 salariés) et nulle sur le second.

Pour autant, **ce mirage conduit à une paresse intellectuelle et institutionnelle** sur la recherche des voies et moyens de développement d'une activité entrepreneuriale productive en France.

Le microentrepreneuriat permet en effet de baisser les chiffres des demandeurs d'emplois et d'augmenter ceux de la création d'entreprises, deux indicateurs essentiels de la vivacité d'un tissu économique et social, **le tout sans augmenter ceux des défaillances d'entreprises**.

Sur ce dernier point en effet, une défaillance comptabilisée suppose une procédure judiciaire en cas de cessation des paiements. Ce fait est rarissime pour un microentrepreneur qui se contente de cesser son activité, passer par une procédure de rétablissement professionnel ou encore par la commission Banque de France de surendettement des particuliers.

À l'heure où notre pays accélère son déclin, il est temps d'objectiver la réalité de l'état de notre tissu entrepreneurial.

L'objectif n'est pas de supprimer le régime du ME, ni de le limiter dans le temps, mais de le cantonner à sa valeur exacte dans les outils statistiques institutionnels et d'en valoriser l'accompagnement vers un entrepreneuriat réellement productif.

L'insécurité : un facteur économique désormais intégré par les TPE

L'insécurité constitue désormais un paramètre économique à part entière pour les très petites entreprises. Elle génère des coûts directs, dégrade la fréquentation, accentue le stress des dirigeants et accélère les décisions de désengagement. **Dans un contexte de rentabilité déjà contrainte, elle agit comme un facteur aggravant**, contribuant à l'érosion progressive du tissu économique de proximité.

Les principaux enseignements

Une préoccupation qui s'installe dans le paysage économique

L'insécurité n'apparaît pas, dans l'enquête, comme un thème isolé ou périphérique. Elle s'inscrit au contraire comme **une donnée structurelle à laquelle 69% des chefs d'entreprise déclarent être confrontés dont 28% constamment**.

L'insécurité n'est plus seulement perçue comme un aléa local, mais comme un paramètre économique durable, intégré dans les décisions de gestion, d'investissement et parfois même de maintien de l'activité.

Une insécurité multiforme, au-delà des faits divers

Les verbatims recueillis montrent que les dirigeants ne parlent pas uniquement d'agressions ou de vols, mais d'un climat global de dégradation de l'environnement économique et social dans lequel ils opèrent.

Certains évoquent explicitement la dégradation de leur quartier ou de leur zone d'implantation, avec des impacts directs sur la fréquentation commerciale et l'attractivité du point de vente.

« Étant dans un quartier de Rennes gangrené par le narco-trafic »

L'insécurité devient alors un facteur de **désaffection des clients**, de réduction des horaires d'ouverture, voire de fermeture anticipée de certains points de vente.

Un coût économique direct et indirect

L'insécurité génère des **coûts directs**, souvent invisibles dans les comptes nationaux, mais bien réels pour les TPE :

- dépenses de protection (alarme, vidéosurveillance, assurances) en coûts fixes et abonnements annuels,
- dégradations et vols,
- pertes d'exploitation liées aux fermetures ponctuelles ou anticipées.

À ces coûts s'ajoutent des **coûts indirects**, plus diffus mais tout aussi pénalisants :

- stress permanent du dirigeant,
- mobilisation de temps non productif,
- renoncement à certaines plages horaires ou à certaines activités jugées trop exposées.

Une insécurité qui pèse sur l'investissement et l'emploi

L'insécurité contribue enfin à figer les décisions d'investissement et d'embauche.

Dans un contexte déjà marqué par l'incertitude économique, elle renforce la prudence des dirigeants, qui hésitent à :

- engager des travaux,
- développer leur surface commerciale,
- recruter du personnel exposé en première ligne.

Ce climat nourrit une **logique de repli**, où la priorité devient la survie plutôt que le développement.

L'insécurité ne remplace pas les autres contraintes identifiées, mais **s'y superpose**, accentuant la fragilité d'un modèle déjà sous pression.

Note méthodologique

Cette enquête repose sur un questionnaire administré en ligne auprès des adhérents du SDI.

Les données présentées proviennent des réponses volontaires complètes des participants.

Les résultats reflètent l'opinion des répondants à la date de collecte.

Les données montrent que les problématiques des dirigeants de TPE sont homogènes sur l'ensemble du territoire français, indépendamment de la taille ou du secteur d'activité.



Syndicat des Indépendants et des TPE

CONTACT

contact@sdi-pme.fr

04.78.34.65.97